

Un cafouillis appelé AstraZeneca

Silence radio de ce côté-ci



Lire page 3

La Chambre des représentants adopte à l'unanimité le projet de loi relatif à l'INPPLC



Page 2

Le déficit budgétaire ressort à 12,6 MM DH à fin février



Page 10

La nouvelle scène rap marocaine brise le mur du son



Page 12

Coupe de la Confédération
La RSB et le Raja en quête d'une seconde victoire loin de leurs bases



Page 23

La Chambre des représentants adopte à l'unanimité le projet de loi relatif à l'INPPLC



La Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, lundi en séance plénière, le projet de loi n°46.19 relatif à l'Instance nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption (INPPLC).

Adopté en présence du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou, ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la mise en application des dispositions de la Constitution, notamment l'article 167.

Il s'agit, en effet, de renforcer la place de l'INPPLC en tant qu'institution nationale de gouvernance, qui s'acquitte de ses missions dans un cadre de coopération, de complémentarité et de coordination institutionnelle et fonctionnelle avec les autorités, les institutions et les autres instances s'inscrivant dans le dispositif national concerné par la lutte contre la corruption.

Le texte s'inscrit, également, dans le sillage de la qualification de l'Instance pour remplir ses missions en termes de diffusion des principes de la probité, de la transparence et de la lutte contre la corruption.

Les objectifs de ce projet portent sur l'élargissement du concept de corruption, en reformulant les dispositions liées à la définition du concept de corruption et en distinguant deux types d'actes de corruption définissant le domaine d'intervention de l'Instance. Il s'agit de faits constituant des

crimes de par leur nature, leurs éléments constitutifs étant clairs, lesquels sont renvoyés par l'instance devant le ministère public compétent.

Il s'agit, de même, d'actes qui constituent des violations administratives et financières revêtant un caractère particulier mais qui ne sont pas élevés au rang de crimes à part entière, tout en permettant à l'instance de mener des recherches et des enquêtes et de préparer des rapports qui seront transmis aux autorités et instances compétentes pour le lancement des procédures disciplinaires ou pénales selon les cas.

Les objectifs du projet consistent également en l'élargissement des missions et des domaines d'intervention de l'instance, à travers le réexamen des tâches de l'instance à la lumière des dispositions de la

Constitution, qui reposent sur trois dimensions fondamentales, en l'occurrence les dimensions éthiques et préventives de l'instance, en lui conférant la prérogative de proposer des orientations stratégiques de la politique de l'Etat dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption et les mécanismes, mesures et procédures pour la mettre en œuvre de manière optimale, en conduisant une stratégie nationale intégrée de formation éducative et sociale sur les valeurs d'intégrité, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la formation, outre la dimension d'intervention à travers la contribution à la lutte contre la corruption, en conférant à l'instance un ensemble de nouvelles prérogatives en raison de l'élargissement du concept de corruption.

Concernant l'action du personnel de l'instance dans le domaine d'investigation et des enquêtes, le projet permet à l'instance de disposer des mécanismes qui répondent aux attributs des tâches qui lui sont confiées, notamment le statut juridique de ses commissaires et de leurs attributions, leur prestation de serment devant la Cour d'appel de Rabat et leur affectation à des opérations d'investigation et d'enquête par le président de l'instance et sous son autorité, outre l'élaboration de procès-verbaux des opérations effectuées par eux, lesquels procès-verbaux ont une valeur juridique et font foi jusqu'à preuve du contraire.

Le projet prévoit, également, l'application de sanctions disciplinaires et pénales à l'endroit des personnes qui entravent les travaux de l'instance, en s'abstenant de répondre à ses demandes sans justification légale.

En vertu du projet, le président de l'instance prépare tous les mécanismes nécessaires pour permettre à l'instance d'exercer ses attributions, comme c'est le cas en ce qui concerne l'élaboration de tous les projets de décisions à présenter au conseil de l'instance et à préparer des projets de règlement interne de l'instance, le système des marchés, le statut des ressources humaines, son rapport annuel et autres textes, pour autant que ces textes soient soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'instance pour délibération.

Adoption de la loi-cadre sur la protection sociale

La Chambre des représentants a approuvé, lundi à l'unanimité, le projet de loi-cadre n°09.21 relatif à la protection sociale, en présence du ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou.

Intervenant à cette occasion, ce dernier a salué l'unanimité de ce vote qui "nous donnera la force nécessaire pour aller de l'avant dans la mise en œuvre de cette réforme sociétale d'envergure, laquelle constitue une véritable révolution sociale et un tournant décisif dans le processus de réforme de la protection sociale dans le Royaume".

L'objectif étant d'améliorer l'impact direct de cette protection sociale sur les citoyens à même de réduire la pauvreté et la vulnérabilité, ainsi que de soutenir le pouvoir d'achat des familles, a-t-il précisé.

Un cafouillis appelé AstraZeneca



La panique s'est propagée en Europe comme une traînée de poudre. Encore plus rapidement que le Sars-Cov-2 il y a un an. Après les pays scandinaves et quelques autres pays de l'Est du continent, jeudi, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, les quatre Etats les plus peuplés de l'Union européenne, ont suspendu temporairement, depuis lundi, l'utilisation du vaccin anglo-suédois, AstraZeneca, l'une des pierres angulaires de la campagne de vaccination marocaine. Un revirement de situation alimenté par une série d'effets secondaires observés chez certains vaccinés, notamment la formation de thromboses, à savoir des caillots sanguins dans le sang. Faut-il vraiment s'en inquiéter ?

Au Maroc, c'est silence radio. La campagne de vaccination poursuit son bonhomme de chemin comme si de rien n'était, ou presque. Si ce n'est un ralentissement imposé par un retard dans les livraisons subi, au fait, par de nombreux pays de par le monde.

De ce côté-ci, on continue donc de faire confiance à AstraZeneca, faisant fi de cette panique peu ou prou justifiée.

Le Maroc n'est d'ailleurs pas le seul dans ce cas. Il conviendrait à ce propos de rappeler l'assertion

du Premier ministre canadien Justin Trudeau incitant ses concitoyens à continuer à adopter AstraZeneca.

30 cas sur 5 millions de vaccinés

Il faut savoir raison garder surtout. D'abord, parce que dans l'espace économique européen, seule une trentaine de cas de formation de caillots sanguins a été recensée parmi les cinq millions de personnes vaccinées par AstraZeneca. Des situations isolées décrites comme des accidents de santé somme toute banals dont le lien avec la vaccination n'est toujours pas avéré. De plus, outre-



Aucun lien n'a été établi entre le sérum d'AstraZeneca et les problèmes de thrombose

Manche, au Royaume-Uni, il n'est en aucun cas question de suspendre l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca alors que 24 millions de Britanniques ont été vaccinés dont plus de 11 millions ont reçu une dose d'AstraZeneca, sans présenter de soucis de santé particuliers. Ensuite, ce coup d'arrêt brutal dans la campagne de vaccination sur le Vieux Continent n'est pas définitif. Le principe de précaution a prévalu en attendant l'avis de l'Agence européenne des médicaments (EMA) prévu pour demain.

Dans un communiqué publié lundi, l'EMA soulignait le fait que les «bénéfices face à l'épidémie de Covid-19 l'emportaient toujours sur les risques liés aux effets secondaires». Pour la cheffe scientifique de l'Organisation mondiale de la santé, Soumaya Swaminathan, le plus important est d'éviter la panique : «Nous ne voulons pas que les gens paniquent et pour le moment nous recommandons que les pays continuent de vacciner avec AstraZeneca» tout en rappelant que les experts de l'OMS devaient se réunir hier pour plancher sur le sujet.

La psychose autour des thromboses s'est accélérée la semaine passée au moment où les autorités sanitaires autrichiennes

ont annoncé le décès d'une infirmière de 49 ans suite à de graves troubles de coagulation quelques jours seulement après avoir été vaccinée, sans oublier un cas d'embolie pulmonaire chez l'un de ses collègues. Sans tarder, Vienne a retiré de la circulation les vaccins issus du lot ABV 5300, imitée quelques heures plus tard par l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et le Luxembourg. Jeudi dernier, des réactions indésirables ont poussé les autorités transalpines, notamment dans la région du Piémont, à retirer un autre lot après le décès d'un enseignant. Dans la foulée, c'est le Danemark qui suspendait jusqu'à nouvel ordre l'utilisation d'AstraZeneca après la découverte de graves cas de formation de caillots sanguins, suivi donc dans la foulée par l'Islande, la Norvège, la Bulgarie, avant d'être rejoint dimanche par l'Irlande, les Pays-Bas et la Slovaquie.

Des décisions politiques

Ces décisions portent non seulement une empreinte sanitaire mais également politique. Et pour cause. Dans le cas où un vrai problème est détecté par l'Agence européenne du médicament, des

reproches seront certainement adressés aux pays qui n'ont pas suspendu le vaccin par précaution comme la majorité des pays membres de l'UE. En tout cas, d'après l'Agence nationale de sécurité du médicament en France, des effets secondaires, peu graves, sont davantage observés chez les bénéficiaires du vaccin anglo-suédois, en comparaison avec les personnes vaccinées par les vaccins Pfizer et Moderna, également utilisés dans l'Hexagone.

Ainsi, plébiscité au Royaume-Uni et mal aimé sur le continent, le sérum du laboratoire anglo-suédois ne cesse d'être au cœur des polémiques, d'alimenter les chroniques et de faire les gros titres. Car avant sa suspension, il a été accusé à tort d'être inefficace sur les plus de 65 ans. Ensuite, il a été pointé du doigt pour ses retards de production. Et maintenant, il est suspecté de provoquer des thromboses possiblement mortelles. Pourtant, encore faut-il le rappeler, aucun lien n'a été établi entre le sérum d'AstraZeneca et les problèmes de thromboses. En somme, de quoi redonner de la vigueur aux anti-vaccins, alors que les suspensions, même temporaires, ne manqueront pas d'éroder davantage la confiance des populations.

Chady Chaabi

Les efforts déployés par le Maroc pour surmonter les défis posés par la Covid-19 exposés à Vienne



L'ambassadeur du Maroc et représentant permanent du Royaume auprès des organisations internationales à Vienne, Azzedine Farhane, a passé en revue, lundi dans la capitale autrichienne, les efforts consentis par le Maroc pour faire face aux défis socioéconomiques posés par la pandémie de Coronavirus (Covid-19).

Intervenant lors d'une réunion placée sous le thème "Rétablissement post-Covid: Opportunités et défis sécuritaire et de coopération régionale", augurant la première rencontre des partenaires méditerranéens avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), il a souligné que le Maroc, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a adopté des mesures proactives globales pour juguler la propagation du virus.

A cet égard, le diplomate marocain a expliqué que depuis la déclaration du premier cas en mars 2020, le Maroc a déclaré l'état d'urgence sanitaire au niveau national avec suspension de tous les vols et fermeture des écoles et des institutions, soulignant que SM le Roi a créé un fonds spécial qui a mobilisé trois milliards de dollars pour venir en aide aux citoyens impactés par les effets de la pandémie.

Et de noter qu'en plus de la mobilisation des Forces Armées Royales (FAR) pour renforcer l'infrastructure sanitaire, le secteur industriel s'est recon-

verti à la production et à la distribution de masques et de fournitures médicales et pharmaceutiques via lesquels le Maroc, fidèle à son esprit de solidarité, a approvisionné 20 pays africains.

Sur le plan économique, Azzedine Farhane a rappelé que les autorités marocaines ont œuvré pour la mise en place d'un comité de veille pour le suivi de l'impact de la pandémie sur la capacité des entreprises à payer leurs impôts, en sus d'accorder un moratoire pour les petites et moyennes entreprises et les particuliers, et l'octroi de subventions aux travailleurs des secteurs formel et informel.

Il a, par ailleurs, rappelé la création du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, lequel est doté de 4,5 milliards de dollars, pour soutenir les secteurs public et privé, améliorer le climat des affaires et réformer en profondeur les entreprises publiques, promouvoir l'accès aux services bancaires et les paiements mobiles, moderniser les Centres régionaux d'investissement (CRI), en plus d'accélérer la transformation numérique pour adapter les entreprises au nouveau contexte économique et parvenir à une croissance globale et durable.

Le diplomate marocain s'est également arrêté sur la réforme du système de protection sociale au Maroc qui s'étale sur deux phases. Au cours de la première phase (2021-2022), les autori-

tés se concentreront sur la généralisation de l'assurance maladie pour couvrir plus de 10 millions de citoyens, tandis que la deuxième phase (2023-2024) vise à doter les familles et les retraités d'indemnités et d'allocations de chômage, a-t-il poursuivi.

Des efforts sont fournis en permanence pour promouvoir l'égalité des sexes et renforcer la participation des femmes au développement social et économique du Maroc, dans le cadre du programme "Tamkin", afin d'atteindre un certain nombre d'objectifs stratégiques pour le développement durable 2030, d'investir dans le secteur des énergies vertes et d'accélérer la transition vers les énergies renouvelables, a souligné M. Farhane.

Cela va permettre de créer des emplois, de renforcer la compétitivité des entreprises marocaines et de soutenir le secteur du tourisme dans le cadre du contrat-programme (2020-2022), adopté récemment dans l'objectif de donner un nouvel élan à la numérisation et la transformation durable du secteur du tourisme, a-t-il ajouté.

S'arrêtant sur la campagne de vaccination, Azzedine Farhane a relevé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a annoncé, le 9 novembre 2020, un plan national de vaccination d'envergure contre la Covid-19, lequel a été lancé le 29 janvier dans tout le Royaume.

Le gouvernement marocain a com-

mandé environ 66 millions de doses de vaccin, dont 25 millions du vaccin "AstraZeneca" et 41 millions du vaccin "Sinopharm", ce qui a fait du Maroc le premier pays africain à obtenir une grande quantité de vaccins suffisante pour assurer l'immunité collective au niveau national, notant que le nombre de personnes vaccinées à ce jour a atteint 4,5 millions.

Le diplomate marocain a souligné que la Covid-19 a imposé de nouveaux défis économiques et sociaux, notant que cette épidémie doit être perçue comme une opportunité en vue de développer une stratégie de relance mondiale.

Dans un contexte marqué par le dynamisme et l'implication des organisations internationales dans la lutte contre le virus, Azzedine Farhane a estimé que l'OSCE sera en mesure de concevoir de nouvelles idées et des mesures de solidarité ambitieuses pour renforcer la coopération régionale et multilatérale afin de répondre collectivement aux faiblesses et vulnérabilités identifiées.

L'ambassadeur a, dans ce sens, appelé l'OSCE à s'engager davantage à travers l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, en organisant des ateliers avec tous ses partenaires, faisant remarquer que les signes de reprise perçus jusqu'à présent, "requièrent de nous davantage de mobilisation pour un avenir durable, inclusif et solide".

Prorogation des mesures de précaution

Le gouvernement a décidé de prolonger de deux semaines, à compter du mardi 16 mars à 21H, les mesures de précaution adoptées le 13 janvier dernier pour lutter contre le nouveau coronavirus (Covid-19). Un communiqué du gouvernement précise que cette décision intervient sur la base des recommandations de la Commission scientifique et technique concernant la nécessité de maintenir les mesures nécessaires pour lutter contre le coronavirus.

Cette prorogation intervient également après l'évolution de cette pandémie au niveau mondial suite à l'apparition de nouvelles variantes du virus, poursuit le communiqué, indiquant qu'elle s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour circonscrire la propagation de l'épidémie et limiter ses répercussions négatives.

Nasser Bourita s'entretient avec l'Envoyé spécial de l'ONU pour la Libye

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu lundi un entretien téléphonique avec Jan Kubis, Envoyé spécial pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL).

Nasser Bourita a réaffirmé, à ce sujet, le soutien du Royaume du Maroc aux mandats de Jan Kubis et de la MANUL, en l'assurant de la disponibilité du Royaume du Maroc à accompagner leurs efforts visant la stabilisation de la Libye, indique un communiqué du ministère.

Jan Kubis a saisi cette occasion

pour saluer les efforts du Royaume du Maroc en faveur d'une Libye stable et pacifique, en particulier le dialogue inter-libyen de Bouznika et de Tanger ayant contribué à l'accord sur les mécanismes de la désignation aux postes de souveraineté en Libye, ajoute le communiqué, notant que le responsable onusien a exprimé sa disposition à consolider la concertation et la consultation avec le Royaume du Maroc à ce sujet.

Les deux responsables se sont félicités de la nouvelle dynamique dans le dossier libyen, manifestée par la nomination d'un nouvel Exécutif provisoire libyen, endossé par le Parlement



libyen, note la même source.

Le ministère souligne que les deux responsables ont réitéré le rejet de toute ingérence étrangère dans le processus politique inter-libyen, mené par les Libyens eux-mêmes, dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'unité nationales de la Libye.

Des Franco-Marocains appellent Paris à reconnaître la souveraineté du Royaume sur son Sahara



Des Franco-Marocains ont appelé la France, dans une initiative favorisant l'unité, à reconnaître la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud.

"Nous demandons avec confiance, avec foi, avec espoir à la France de reconnaître la souveraineté marocaine sur le Sahara", indiquent ces Franco-Marocains dans une lettre, à travers laquelle les premiers signataires souhaitent être les acteurs de l'unité territoriale du Maroc et de l'unité de vues entre le Maroc et la France. "C'est parce que cela est juste, légitime et que c'est le sens de l'avenir", lit-on dans cette lettre, signée par Moustapha Hadji et Ahmed Ghayet, rejoints par une vingtaine de

Franco-Marocains de plusieurs horizons. Ces premiers signataires s'illustrent dans le quotidien de la France et sont représentatifs des différentes régions de l'Hexagone, de sa diversité et de son excellence.

"Nous sommes les enfants d'une addition, nous ne serons jamais ceux d'une soustraction et nous n'acceptons pas que l'on veuille faire de nous ceux d'une division", affirment les acteurs de cette initiative.

"Nous sommes une chance, nous sommes un atout, nous sommes un pont : riches d'une double culture, d'une diversité positive, d'affluents venus des deux côtés de la Méditerranée, nous sommes porteurs de valeurs mêlées, de perspec-

tives novatrices, d'espoir...de paix !", soulignent-ils dans cette lettre.

"Nous aimons la France et nous aimons le Maroc, nous sommes les fruits d'un métissage humain, géographique, historique et nous voulons le mettre au service des deux pays", font-ils valoir.

"Comment nous, qui sommes - de par notre propre existence - acteurs de l'union, pourrions-nous ne pas être sensibles à l'aspiration de notre pays d'origine à son unité ?", affirment-ils.

A cet égard, ils expriment leur volonté de "mettre à profit cette faculté si spécifique (...) pour faire en sorte que la France - qui a toujours trouvé le Maroc à ses côtés lorsqu'elle en a eu besoin, l'Histoire le montre - franchisse le pas si

attendu, par nous certes, mais également par tout un peuple".

"Notre position nous permet -sans trahir ni rien renier de ce que nous sommes- d'effectuer cette démarche positive, constructive, novatrice", font-ils remarquer, notant qu'elle leur permet d'exposer clairement le rôle majeur qu'ils peuvent jouer et dont ils prennent conscience avec plus d'acuité.

"Que nul ne se permette de déformer ni de détourner notre initiative. Elle vient du cœur et de la raison et son aboutissement sera pour nous, pour le Maroc et pour la France un jalon de plus, posé sur le chemin d'un parcours commun déjà si riche", concluent les acteurs de cette démarche.



Nouveau round de pourparlers gréco-turcs à Athènes

La méfiance persiste

Des diplomates grecs et turcs ont commencé mardi à Athènes à discuter des délicates relations entre les deux pays voisins, tous deux membres de l'Otan, qui peinent à régler leurs différends historiques, auxquels se sont ajoutées les récentes convoitises d'Ankara en Méditerranée.

Entamées en fin matinée dans un hôtel d'Athènes, ces discussions interviennent au lendemain d'une note diplomatique adressée par la Turquie à la Grèce, l'Union européenne et Israël, leur enjoignant d'obtenir son autorisation pour tous éventuels travaux dans le plateau continental revendiqué par Ankara en Méditerranée orientale, frontière extérieure de l'UE.

Cette mise en garde intensifie encore la méfiance entre les deux pays, alors qu'Ankara a souhaité lundi par la voix de son ministre de la Défense qu'Athènes abandonne son "comportement provocateur et intransigeant le plus tôt possible".

Les relations entre la Grèce et la Turquie avaient connu une crise l'été dernier après l'envoi du navire turc de recherches sismiques Oruç Reis dans des zones dispu-

tées, notamment près de l'île grecque de Kastellorizo proche de la Turquie, dans une zone considérée riche en hydrocarbures.

La réunion de mardi s'inscrit dans la deuxième phase des pourparlers dits "exploratoires", un mécanisme réactivé fin janvier après cinq ans d'interruption.

Il s'agit de la 62ème réunion de ces pourparlers entamés au début des années 2000 mais qui n'ont pas eu de résultat tangible jusqu'ici, les deux pays se disputant sur la liste des questions à aborder.

C'était le cas lors de la dernière réunion à Istanbul le 25 janvier. Athènes a souhaité uniquement discuter de la délimitation du plateau continental de ses îles en mer Egée alors qu'Ankara a insisté pour parler de la définition des zones exclusives économiques et de l'espace aérien des deux Etats.

Athènes mise sur ses partenaires européens, qui lors de leur dernier sommet en décembre avaient mis en garde Ankara contre d'éventuelles sanctions. Le sommet européen prévu fin mars devrait aborder à nouveau la question, selon une source diplo-

matique grecque.

La Grèce espère aussi le soutien de la nouvelle administration américaine de Joe Biden, ce que souhaite également l'UE pour réduire les tensions avec Ankara, selon la même source.

Le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a exprimé lundi "de sérieuses préoccupations en ce qui concerne les divergences de vues (entre alliés) en Méditerranée orientale, la décision de la Turquie d'acheter le système de défense antimissiles russe S400 et les violations des droits démocratiques en Turquie".

Sur l'issue des pourparlers d'Athènes, le ton a été donné par Ankara lundi. "La Grèce veut transformer les questions gréco-turques en un problème entre la Turquie et l'UE et entre la Turquie et les Etats-Unis mais (...) nous ne l'acceptons pas" et "cela ne va conduire nulle part", a prévenu Hulusi Akar, le ministre turc de la Défense lors d'une visioconférence avec des responsables militaires. Il a toutefois souligné "l'importance des discussions exploratoires" et celles qui auront lieu dans une semaine entre les pays membres de l'Otan, indiquant qu'Ankara était prêt à "dis-

cuter sur tout sujet".

Hulusi Akar a également critiqué l'achat par Athènes de 18 avions de combat français Rafale. La France a été le pays européen qui a le plus soutenu la Grèce lors de la crise gréco-turque de l'été dernier.

La mise en garde lundi soir d'Ankara ajoute au climat tendu. Selon la presse turque, la démarche d'Ankara a été décidée en réaction à un accord signé le 8 mars entre Chypre, la Grèce et Israël pour la mise en oeuvre du plus long câble électrique sous-marin au monde, de plus d'un millier de kilomètres, qui passera sous le plateau continental revendiqué par la Turquie.

Ces discussions interviennent en outre à quelques jours du 5ème anniversaire de la déclaration controversée UE-Ankara signée le 19 mars 2016, qui avait contraint la Turquie à réduire le nombre de migrants passant en Europe. La question migratoire est souvent utilisée par Ankara comme un levier de pression sur l'UE dont la Grèce est membre, pour réclamer plus d'aide financière pour gérer les 3,5 millions de réfugiés, surtout syriens, sur son territoire, selon des experts.

Nombre record de contaminations en Jordanie, manifestation à Amman

La capitale jordanienne Amman a connu lundi sa deuxième soirée consécutive de manifestations alors que le pays a enregistré un nombre record de cas de Covid-19, avec près de 10.000 nouvelles contaminations.

Aux cris de "A bas la loi d'urgence", "La Jordanie n'est pas pour les corrompus", "A bas le gouvernement", environ 400 personnes, jeunes pour la plupart, ont défilé dans le centre-ville avant de se heurter à un barrage de police, a constaté un vidéaste de l'AFP.

Les manifestants ont incendié des pneus et des poubelles puis ont jeté des pierres sur les policiers, qui ont riposté en utilisant des grenades lacrymogènes.

Des manifestations ont également eu lieu à Madaba (sud d'Amman) et à Irbid (nord), selon des vidéos postées par des manifestants.

Ces manifestations ont lieu dans un contexte de tensions dans le royaume.

Les décès samedi de sept malades du Covid-19 en réanimation dans un hôpital près d'Amman, à la suite d'une panne d'oxygène, ont provoqué la colère de la population.

Le roi Abdallah II a affirmé lundi, selon le Palais royal, que "la perte de vies humaines par négligence était inacceptable".

Par ailleurs, les manifestants sont mécontents du couvre-feu instauré à 19H00 pour lutter contre la pandémie et qui paralyse, selon eux, l'activité économique et met au chômage beaucoup de travailleurs journaliers. "Les gens en ont marre, ils veulent travailler et gagner de l'argent. Ce couvre-feu nocturne ne sert à rien", a affirmé à l'AFP Mohammad Al Saoud, un employé de 30 ans. "On veut la fin de la loi d'urgence et protester contre ce qui s'est passé à (l'hôpital de) Salt. Nous voulons vivre", a-t-il ajouté.

Le ministère de la Santé a rapporté lundi 9.417 nouvelles infections, un record depuis le début de la pandémie. Au total, 486.470 cas de coronavirus ont été officiellement recensés depuis mars 2020 en Jordanie, dont 5.428 décès.

Avant la manifestation, le gouvernement a publié un communiqué pour souligner que face "à la situation épidémiologique critique, sa priorité était de protéger la vie et la santé des citoyens et c'est pourquoi il fallait faire respecter la loi".

Le roi Abdallah II a quant à lui dit "comprendre les difficultés auxquelles étaient confrontés les Jordaniens" et que la Jordanie allait "surmonter les circonstances exceptionnelles que traversent le pays".

L'Algérie à nouveau épinglée devant le CDH de l'ONU pour les violations des droits des minorités religieuses

L'Algérie a été une nouvelle fois épinglée devant le Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU par des organisations internationales pour les violations des droits des minorités religieuses, en particulier la campagne de fermeture des lieux de culte protestants.

Intervenant dans le cadre de la 46ème session du CDH, dont les travaux se déroulent en vidéoconférence, l'Alliance évangélique mondiale, le Conseil œcuménique des Églises et Christian Solidarity Worldwide ont exprimé "leur grave préoccupation face à la fermeture en cours des églises protestantes en Algérie".

Depuis 2018, "les autorités algériennes ont fermé de force treize églises protestantes", ont indiqué ces organisations dans une déclaration commune prononcée devant le Conseil, soulignant que les tribunaux administratifs ont rejeté les demandes de réouverture des églises. "Le 14 février, le gouvernement a décidé d'autoriser la réouverture de toutes les mosquées après le confinement lié au COVID-19. Cependant, à notre grande surprise, les autorités ont déclaré aux églises qu'elles étaient exclues de la décision de réouverture", ont souligné ces organisations. En conséquence, "toutes les 47 églises protestantes d'Algérie sont aujourd'hui effectivement fermées", ont-elles précisé, relevant que "le gouvernement algérien n'a pas délivré un seul permis à une église protestante, malgré plusieurs de-

mandes". Les organisations ont appelé les autorités algériennes "à mettre leur cadre juridique en conformité avec les obligations au titre de l'article 18 du PIDCP (Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques) et à permettre la réouverture de toutes les églises protestantes".

Dans une autre déclaration similaire présentée devant le CDH de l'ONU, l'Alliance baptiste mondiale a dénoncé, pour sa part, "la campagne menée par les autorités algériennes contre les églises protestantes et les chrétiens protestants en Algérie".

Les autorités et les tribunaux locaux utilisent l'ordonnance gouvernementale n° 06-03 de 2006 réglementant l'exercice des religions non musulmanes pour un traitement juridique inégal des églises et des chrétiens, a fait observer l'Alliance.

Depuis 2006, a-t-elle poursuivi, la Commission nationale pour les groupes religieux non musulmans n'a pas délivré une licence unique aux églises protestantes, leur refusant ainsi les voies légales d'enregistrement.

Elle a appelé, de son côté, le gouvernement algérien à mettre son cadre juridique sur les minorités religieuses en conformité avec l'article 18 du PIDCP. Lors de cette 46ème session du CDH de l'ONU, l'Algérie a été vivement critiquée à maintes reprises par l'ONU et par plusieurs organisations pour les violations des droits de l'homme et la répression du mouvement pro-démocratique du Hirak.



Washington et Tokyo haussent le ton à l'égard de Pékin



Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense américains et japonais ont lancé mardi à Tokyo une mise en garde à la Chine, affirmant leur engagement à s'opposer aux manœuvres de "coercition" et de "déstabilisation" dans la région.

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et le chef du Pentagone Lloyd Austin sont au Japon, étape inaugurale de leur premier déplacement à l'étranger, pour renforcer les liens des Etats-Unis avec leurs alliés dans la région face à l'influence croissante de la Chine.

Dans une déclaration commune publiée après des entretiens avec leurs homologues japonais, Toshiimitsu Motegi et Nobuo Kishi, ils ont averti que "le comportement de la Chine, lorsqu'il est incompatible avec l'ordre international existant, présente des défis politiques, économiques, militaires et technologiques". "Les ministres se sont engagés à s'opposer à la coercition et aux comportements déstabilisateurs à l'égard des autres pays de la région", ajoute ce texte conjoint.

MM. Blinken et Austin consultent également les partenaires régionaux dans le cadre d'une révision de la politique de Washington à l'égard de la Corée du Nord. Ils ont prévu de se rendre en Corée du Sud mercredi.

Le nouvel exécutif américain a déjà clai-

rement insisté sur sa volonté de refonder les relations des Etats-Unis avec le reste du monde, spécialement avec leurs alliés traditionnels, en rupture avec le tumulte de l'ère Trump.

La déclaration commune des ministres américains et japonais a de nouveau appelé à la "dénucléarisation complète" de la Corée du Nord, avertissant que l'arsenal de Pyongyang "constitue une menace pour la paix et la stabilité internationales".

Mais M. Blinken a refusé de commenter des propos rapportés mardi de Kim Yo Jong, l'influente sœur du leader nord-coréen Kim Jong Un, qui a accusé Washington de tenter de "répandre une odeur de poudre" sur son pays. "Nous examinons si diverses mesures de pression supplémentaires pourraient être efficaces, si des voies diplomatiques ont un sens, tout cela est à l'étude", a déclaré M. Blinken. "Pour l'avenir, nous partageons la même détermination à relever le défi posé par la Corée du Nord, notamment en ce qui concerne ses programmes de missiles nucléaires et, bien entendu, ses violations des droits de l'homme", a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie américaine a également condamné mardi la junte birmane, qu'il a accusée de "brutalement réprimer des manifestants pacifiques" et de "renverser les résultats d'une élection démocratique".

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ENLUMI- NURE	SODIUM POINT		PRÉPOSÉ AU COURRIER	NAJA PMPILLON		MAL FICHLI	COUPURE	REFLÉCHIS
GARDÉS AU SECRET								
GRECQUE ZÉRO EN ANGLAIS		REFUGE				SANS FIN	POSSESSIF	
		GALONNÉ					EN FUGUE DIX SUR DIX	
ANNÉE- LUMIÈRE		QUARTIER DE TÉTOUAN				DÉGÉN- ÈRE		
CABOCHE				PARTIRA		ÂGES		
GRECQUE INVERSEE		MIGNARD						SANS AUCUNE RESTRIC- TION
					PARTIE DU CORPS	TÊTE DE TORTUE	QUARTIER DE CAEN	VILLE DU NIGÉRIA
ALOURDIR PRÉPOSI- TION		MOUVEM- ENT D'HUMEUR					BANDE DESSINÉE	
SYMBOLE DU NEON	AUX AUBURES HOLIPPE			AFFRÉTÉ				
		MÉTAL	RAYON PRONOM			À LA MODE	ARTICLE	FIN D'ANNÉE
L'AMI DU PEUPLE					TOURTE			
COLÈRE				À L'ENVERS- DISTINCT			ROULÉE	

Solution mots flechés d'hier

VENT	A	MAJUSCULE	A	LONG LE DE LA PAQUE	FOUR	MAJUSCULE	A	RECHERCHER	A	MAJUSCULE	MAJUSCULE	MAJUSCULE
POUSSE	C	I	G	U	E	R	E	G	A	L		
RECHERCHER	P	I	V	R	E	S	S	E				
RECHERCHER	D	I	T	O	T	E						
RECHERCHER	D	E	C	E	N	T						
RECHERCHER	T	O	T	E	M							
RECHERCHER	P	E	U	R	A	M						
RECHERCHER	M	O	B	N	U	B	I	L	E			
RECHERCHER	N	O	P	O	E	L	E	I	N	U		
RECHERCHER	I	D	U	E	T	E						
RECHERCHER	N	U	I	R	E	O	R	N	E	E		
RECHERCHER	O	I	G	N	O	N	S	L	E			

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthib
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaïb Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													
XI													
XII													
XIII													

HORIZONTALEMENT.

- I. Petit conté (deux mots).
- II. En Vendée.
- III. Combinées - Pronom - Il y là-bas des pierres à briquer.
- IV. Indiens - Atome - Port français.
- V. Palindrome possessif - Boîte à boîtes - Non dit.
- VI. Bien arrangés - Jeunes cerfs.
- VII. C'est bien vrai - Boue - Possessif palindrome (hum...)
- VIII. Se prend en tombant de la droite - Font un massacre.
- IX. Accroché au téléphone - Relier des fils.
- X. Mal accueillie - Monnaie du Nord - Note.
- XI. Tuile - Fait demi-tour - Une vue brouillée.
- XII. Ne peut finir une phrase - Vallées.
- XIII. Qui ose.

VERTICALEMENT.

- 1. Hésite à entrer ou ne demande qu'à sortir.
- 2. Poids des J.O. - Pigeonnés.
- 3. La femme à Alphonse - Commence à utiliser.
- 4. Petits au jardin - Supprimer en littérature.
- 5. Ancienne Europe disloquée - Un balaise - A rendre - Bel indien.
- 6. Eau de Cologne à Cologne - Se dirige - On est sur son trente et un le même jour tout à la fin.
- 7. Tube - Rallonge le numéro.
- 8. Lettres pieuses - Sorties - S'ouvre toujours pour certaines manifestations.
- 9. Courent dans la prairie - Vire.
- 10. A fait un massacre pour venger son père - Fatigue - Ancien chef de rayons.
- 11. Dans le Puy de Dôme - Tinsnes - Un allemand.
- 12. Le bon est agréable - Agaçât.
- 13. Type de caisse.

Grilles de sudoku

Facile

		3		5	7	2		
	7	4	6	3				
5	8				2	3	6	
	5			4	6	3		
	1				8			
	4	2	1			5		
8	5	2				1	9	
				5	1	2	7	
1	7	3			5			

Moyen

9			2	3				
	2	6			4	9		
	8					7		
6	4					5		
		9	1	4	5	6		
		5					4	2
		2					7	
		8	6			1	5	
				9	3			8

Difficile

	4			3				
			4		6	8	1	
		1			7		5	
	8			7		1		
	9			2			6	
		3		9			2	
	7		5			4		
1	9	7		8				
				1			9	

Expert

	5		3	1				
1			8		6			
	9	6						5
	6	7			4	7		
							1	8
		1	8					
5						2	4	
		7		4				9
			7	9				3

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	9	6	7	2	5	1	4	8
8	7	5	9	4	1	3	2	6
2	1	4	8	6	3	7	5	9
1	6	3	2	5	8	9	7	4
9	2	7	3	1	4	8	6	5
4	5	8	6	7	9	2	3	1
6	8	2	4	9	7	5	1	3
7	3	1	5	8	6	4	9	2
5	4	9	1	3	2	6	8	7

Moyen

9	7	1	5	3	6	8	2	4
3	4	8	7	2	1	5	6	9
6	2	5	4	9	8	7	3	1
1	5	9	8	7	3	2	4	6
2	3	4	6	1	5	9	7	8
8	6	7	2	4	9	3	1	5
5	9	3	1	6	2	4	8	7
4	8	6	3	5	7	1	9	2
7	1	2	9	8	4	6	5	3

Difficile

6	9	3	1	4	2	5	7	8
1	8	4	6	5	7	9	3	2
2	7	5	8	9	3	1	6	4
9	2	7	5	3	1	4	8	6
4	1	6	7	2	8	3	5	9
3	5	8	4	6	9	7	2	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3
8	3	2	9	1	5	6	4	7
7	4	9	3	8	6	2	1	5

Expert

7	3	8	1	2	5	4	6	9
9	5	4	7	6	3	2	8	1
2	6	1	4	9	8	5	3	7
5	7	3	9	8	4	6	1	2
4	2	9	6	3	1	8	7	5
8	1	6	2	5	7	9	4	3
6	8	5	3	1	2	7	9	4
1	9	7	5	4	6	3	2	8
3	4	2	8	7	9	1	5	6

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	C	A	N	I	C	U	L	E	S
II	R	I	A		E	T	U	D	E
III	A	M	I	T	I	E	S		P
IV	N	E	T		N			H	T
V	I	R	R	I	T	A	B	L	E
VI	E		E	M	U	S		M	M
VII	N	L		A	R	A	S		B
VIII	N	U	A	G	E		O	U	R
IX	E	S	S	O	R	E	U	S	E

BMCE Capital Research prévoit la poursuite de la stabilité des taux primaires

La stabilité des taux obligataires primaires devrait se poursuivre durant les semaines à venir, estime BMCE Capital Research (BKR).

«La montée observée de la pression sur les finances publiques durant les deux dernières semaines atténuée par les bons choix des maturités effectués par le Trésor pour satisfaire ses besoins, laissent présager la poursuite de la stabilité des taux primaires durant les semaines à venir», indique BKR dans sa lettre monétaire et obligatoire de la semaine allant du 04 au 10 mars courant.

Lors de la séance d'adjudication du mardi dernier, le Trésor a émis environ 1,9 milliard de dirhams (MMDH) sous forme de bons de Trésor, rappelle la même source, faisant savoir que les levées ont été accompagnées par une stabilisation de la courbe primaire, avec une hausse timide du taux de la ligne 52 semaines de 0,6 points de base (PBS) à 1,53% et celui de la ligne 5 ans de 0,7 pbs à 1,95%, et une baisse du taux de la ligne 15 ans de 0,8 pbs à 2,62%, rapporte la MAP.

Le cumul des levées du Trésor sur ce mois s'élève ainsi à 7,2 MMDH pour un besoin annoncé en mars de 13,5 MMDH, ajoute la même source.

Le marché secondaire a connu, quant à lui, une forte baisse du volume enregistré de près de la moitié par rapport à une semaine auparavant pour se fixer à 5,2 MMDH, polarisé à hauteur de 54% sur les maturités court terme (CT), soulignent les analystes.

Les principales variations observées au niveau de la courbe secondaire concernent principalement les taux des maturités 15 ans, 13 semaines et 5 ans en hausse de 2,4 pbs à 2,62%, de 2 pbs à 1,36% et de 1,1 pbs à 1,92% respectivement.

En revanche, les taux des maturités 52 semaines, 20 ans et 2 ans ont baissé respectivement de 1 pbs à 1,52%, de 0,8 pbs à 2,83% et de 0,7 pbs à 1,67%.

Le déficit budgétaire ressort à 12,6 MM DH à fin février



La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) à fin février 2021, établie par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, laisse apparaître un déficit budgétaire de 12,6 MM DH.

Selon le MEFRA, « l'exécution de la loi de Finances (LF) à fin février 2021 fait ressortir un déficit budgétaire de 12,6 MMDH, quasiment au même niveau que celui dégagé à la même période de 2020, dont les résultats n'avaient pas encore subi les effets de la pandémie de Covid-19 ».

Dans une note publiée récemment, le ministère de l'Economie et des Finances indique que cette stabilité du déficit recouvre une hausse de 0,3 MM DH des recettes, une baisse de 2,1 MM DH des dépenses et un recul de 2,7 MM DH de l'excédent des comptes spéciaux du Trésor.

Selon le document statistique, qui présente les résultats de l'exécution des prévisions de la loi de Finances avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, la hausse des recettes résulte principalement des recettes non fiscales (+0,7 MM DH) suite au versement de 0,5 MM DH par l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie au titre des dividendes de 2020.

La même source note en revanche que les recettes fiscales ont

accusé une baisse de 0,6 MM.DH, suite notamment aux taxes intérieures de consommation (TIC) (-0,9 MM DH), à la TVA à l'importation (-0,4 MM DH) et aux droits d'enregistrement et de timbre (-0,4 MM DH).

Dans sa note, le ministère de l'Economie et des Finances explique que « cette baisse a été partiellement atténuée par la hausse des recettes au titre de l'IR (+0,7 MM DH) et de la TVA à l'intérieur (+0,4 MM DH) ».

En ce qui concerne les recettes de l'IS et des droits de douane, les données montrent qu'elles sont restées quasiment stables par rapport au même mois de l'année écoulée en s'établissant respectivement à 2,2 MM DH et

1,7 MM DH.

Poursuivant son analyse de la situation des charges et ressources du Trésor, le ministère ajoute que « l'appréciation du comportement des recettes fiscales à fin février 2021 devrait tenir compte du fait que la période de comparaison (fin février 2020) n'intégrait pas encore l'effet Covid-19 ».

S'agissant des dépenses ordinaires, les chiffres laissent apparaître une baisse de près de 1,1 MM DH.

Comme l'explique la note du ministère, « cette évolution recouvre, d'une part, un repli des dépenses au titre des autres biens et services (-1,5 MM DH) et des intérêts de la dette (-0,5 MM DH) et, d'autre part, une hausse de 814 M DH des charges de personnel sous l'effet notamment des mesures de la 3^{ème} phase du dialogue social ».

Précisons qu'à fin février 2021, la charge de la compensation s'est située à 2,9 MM.DH contre 2,8 MM.DH au titre de la même période de l'exercice précédent. Elle est ainsi restée relativement stable.

Pour le ministère de l'Economie et des Finances, « ces évolutions des recettes et des dépenses ordinaires se sont traduites par un solde ordinaire négatif de 7 MM DH, en légère amélioration par rapport à celui dégagé à fin février 2020 (-8,4 MM DH) ».

S'agissant des émissions au titre des dépenses d'investisse-

ment, il apparaît qu'elles se sont établies à 15,2 MM DH, s'inscrivant ainsi en baisse de 1,1 MM DH, selon le document produit par le MEFRA qui précise que, « comparativement aux prévisions de la LF 2021, leur taux de réalisation s'est élevé à 22,3% ».

Quant aux comptes spéciaux du Trésor, il ressort qu'ils ont parallèlement dégagé un solde excédentaire de 9,6 MM DH, en baisse de 2,7 MM.DH par rapport à février 2020 ; en raison essentiellement du solde négatif de 1,8 MM DH enregistré par le Fonds de gestion de la pandémie de Covid-19, lequel s'explique, à hauteur de 1,7 MM DH, par le coût d'acquisition des vaccins contre la Covid-19.

Tenant compte de ces évolutions et de la baisse des opérations en instance de 0,9 MM.DH, le ministère de l'Economie et des Finances conclut que la situation des charges et ressources du Trésor dégage un besoin de financement de l'ordre de 13,4 MM DH, contre 16,8 MMDH à fin février 2020.

Selon ce département, « le besoin, augmenté de la baisse des dépôts au Trésor (2,2 MM DH), a été couvert par le recours au marché de la dette intérieure et la mobilisation de financements extérieurs pour des flux nets respectifs de 9,7 MM DH et 3,7 MM DH ainsi que par le retour sur placements pour un montant net de 0,6 MM DH ».

Alain Bouthy



Les recettes fiscales ont accusé une baisse de 0,6 MM.DH

Baisse des ventes du ciment à fin février

Les ventes du ciment se sont chiffrées à 2,1 millions de tonnes (MT) au titre des deux premiers mois de cette année, en repli de 10,1% par rapport à fin février 2020, selon BMCE Capital Research (BKR). Cette baisse est attribuable à la forte pluviométrie enregistrée sur les deux premiers mois de 2021 ayant entravé partiellement la bonne marche des chantiers de construction, indique une note de BMCE Capital Research qui cite les chiffres de l'Association professionnelle des cimentiers (APC).

Par type de consommateurs, l'ensemble

des segments affichent un repli, les ventes drainées par les branches infrastructures (25,02%), béton prêt à l'emploi (22,63%) et bâtiment (14,51%) ayant été les plus affectées, poursuit la même source. Et d'ajouter que les écoulements des activités "Distribution" et "préfa" enregistrent des baisses moins marquées de 5,55% et 5,46% respectivement. Sur le seul mois de février, les ventes de ciment se contractent, en glissement annuel, de 7,96% à 1,1 MT. En revanche, elles ressortent en hausse de 4,1% en séquentiel.

Delta Holding enregistre une baisse de son chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé du groupe Delta Holding s'est établi à plus de 2,50 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, en baisse de 15% par rapport à une année auparavant.

Au titre du quatrième trimestre 2020, Delta Holding a enregistré une baisse de 27% du chiffre d'affaires consolidé comparativement à la même période en 2019, précise le groupe dans un communiqué financier.

Et de noter que cette baisse est essen-

tiellement imputable au recul des exportations ainsi qu'au ralentissement du déploiement des projets dus aux mesures restrictives liées à la pandémie de Covid-19. L'endettement financier net du groupe a connu une amélioration par rapport à l'exercice 2019 en affichant une réduction de 26% au niveau des comptes consolidés et de 56% au niveau des comptes sociaux. Les dépenses d'investissement, quant à elles, ont atteint 107 millions de dirhams (MDH), relève la même source.

Le digital comme état d'esprit

La réussite du chantier de la transformation digitale au Maroc est assurément tributaire de la prise de conscience des organisations et entreprises du rôle du numérique comme levier de performance et de compétitivité, mais aussi et surtout du degré d'acculturation à l'esprit du digital.

Le Maroc a en effet réalisé des avancées considérables en termes de maturité digitale, cette capacité d'intégrer pleinement et à bon escient les technologies numériques dans l'organisation et la production. Cependant, cette maturité a été largement mise à l'épreuve dans le contexte de la crise sanitaire, rapporte la MAP.

Une récente enquête réalisée par l'Association des utilisateurs des systèmes d'informations au Maroc (AUSIM) a révélé en effet que les plus matures "digitalement" avaient bien

géré la période de crise en limitant l'impact sur le business, et ce grâce à l'adoption des e-services pour leurs clients et le télétravail pour leurs collaborateurs.

D'autres, malheureusement, ont subi de plein fouet l'effet du confinement avec un impact sur le chiffre d'affaires de 50% voire 70%, fait ressortir cette enquête menée en partenariat avec Devoteam, une entreprise spécialisée dans le conseil numérique.

L'enquête qui a attiré plus de 11% des DG et plus de 60% de DSI et directeurs du digital des grands groupes et PME marocains, démontre également que le besoin d'acculturer les collaborateurs aux nouvelles méthodes et techniques digitales et agiles "revient chez tous les dirigeants".

"Le digital devient une nécessité : La crise sanitaire en est pour beaucoup ! Plus de 81% des répondants confirment que le digital est un avantage concurrentiel", confie Hicham Chiguer, trésorier général de l'AUSIM.

Approché par la MAP, M. Chiguer fait savoir que les entreprises marocaines utilisent de plus en plus d'outils collaboratifs et digitaux (87%). Ce chiffre est important et la crise a forcément impacté ce résultat.

Toutefois, M. Chiguer, également directeur régional IT Admin, Control & IT Solutions (région France-Afrique-Benelux) à Majorel, souligne que "le Legacy" est un fardeau qui empêche voire retarde le passage vers le digital. L'arbitrage est difficile à faire notamment lorsque les décisions se font sur la base des budgets, dit-il.



"Maintenir le Legacy pour stabiliser le business ou innover et créer de nouveaux services – à travers des canaux digitaux - ? C'est là où le courage managérial est important car à mon sens, la décision ne se fait pas à travers le ROI (Return On Investment) et le TCO (Total Cost of Ownership), mais la question à se poser est beaucoup plus stratégique : Comment résister aux crises, continuer à progresser avec une croissance rentable et mettre mon client au cœur de ma stratégie d'entreprise (Customer Centricity)", s'interroge-t-il.

Et c'est à ce niveau que le digital devient l'allié numéro 1 de "toute vision et stratégie qui se respectent", précise-t-il, notant dans ce sens, que les entreprises marocaines ont compris que le digital est "une arme redoutable" qu'il faut intégrer dans le

Business Model.

Il a, dans ce sens, mis en exergue les initiatives lancées pendant le confinement (parapheur digital, signature électronique, e-services, loi sur la confiance numérique...), au moment où d'autres écosystèmes, ce qui est "plus que louable".

Revenant sur le Pacte Maroc Digital (PMD), M. Chiguer note qu'il s'agit d'une proposition "sérieuse" qui sera à même de remettre le Maroc sur la voie du digital.

Il a également rappelé la création par l'AUSIM de deux programmes phares Post-Covid "AusAcademy" et "Ausmose", faisant savoir que le premier vient répondre au besoin de l'acculturation et l'instauration du Digital

Mindset au sein des entreprises.

Le deuxième programme, poursuit-il, consiste à créer des clubs qui viennent traiter des thématiques pour répondre aux besoins de la communauté. Ces clubs se composent d'un animateur et des membres issus de la communauté AUSIM pour enrichir le débat, poser les problèmes du quotidien et apporter des solutions ou démystifier les sujets à forte valeur ajoutée pour les entreprises.

Force est de relever la prise de conscience des dirigeants et patrons d'entreprises de l'importance de réussir le virage numérique au Maroc. La multiplication des efforts d'acculturation des collaborateurs, des clients et des citoyens quant à l'adoption des outils et services digitaux, demeure tout autant cruciale pour gagner la bataille de la digitalisation.



Le Maroc a réalisé des avancées considérables en terme de maturité digitale

"Gravir les échelons - Le développement dans l'économie mondiale", nouvel ouvrage du PCNS

"Gravir les échelons - Le développement dans l'économie mondiale" est le titre du nouveau livre d'Otávio Canuto, publié récemment par le Policy Center for the New South (PCNS).

Le livre qui compte quatre parties et vingt-trois chapitres, tente d'éclairer sur la notion de gravir l'échelle des revenus dans le contexte de l'économie mondiale avant et après la crise financière mondiale de 2007-2008, indique un communiqué du PCNS.

M. Otávio, Senior Fellow au PCNS, traite dans cet ouvrage des opportunités et des défis auxquels sont confrontés les pays en développement pour augmenter leur niveau de revenu par habitant, et ce sur la phase la plus récente de la mondialisation, rapporte la MAP.

Après avoir abordé le paysage économique

post-crise financière mondiale dans les économies avancées, il s'est penché sur les opportunités qu'offre la mondialisation des échanges aux pays en développement pour monter dans l'échelle des revenus. Également ancien vice-président et ancien directeur exécutif de la Banque mondiale et directeur exécutif du Fonds monétaire international, l'auteur a par la suite souligné les conditions domestiques pour qu'un pays en développement puisse bénéficier de ces opportunités. La Chine, le Brésil et l'Afrique sub-saharienne sont présentés en tant qu'études de cas. L'ouvrage finit sur une évaluation de l'impact de la crise du coronavirus sur l'économie mondiale.

Le premier chapitre fait une relecture des performances de croissance des marchés émergents et des économies en développement avant

et après la crise financière mondiale. Non seulement ces pays n'ont pas pu se hisser au rang de nouveau pôle de croissance de l'économie mondiale, mais leur convergence des revenus par habitant vers celle des économies avancées a subi un revers, ressort-il de ce chapitre qui attire également l'attention sur les politiques et les réformes susceptibles d'y remédier.

La première partie du livre traite du contexte macro-financier mondial d'après la crise. La deuxième partie est consacrée aux technologies et à la mondialisation des échanges commerciaux en tant que facteurs facilitateurs – avec des préalables – de la croissance dans les pays en développement. La troisième partie présente le point de vue de l'auteur sur les différentes étapes de la croissance. Enfin, la quatrième partie propose des études de cas par

pays. Le dernier chapitre de l'ouvrage traite de la crise du coronavirus et de son impact sur l'économie mondiale. Outre les difficultés qu'ils rencontrent dans leur gestion de l'épidémie du coronavirus, les marchés émergents et les pays en développement ont subi des chocs externes supplémentaires. Le coronavirus a plongé ces derniers dans une crise profonde. Les conséquences éventuelles de la crise du coronavirus y sont également soulignées dans ce chapitre, précise le PCNS.

"Ce qu'il faut retenir de cette double approche analytique et historique est unique : si les conditions historiques et géographiques ont leur importance, en fin de compte, c'est bien l'adoption de politiques et de réformes appropriées et spécifiques à chaque pays qui peut faire la différence", conclut le Centre.



La nouvelle scène rap marocaine brise le mur du son

Le rap marocain commence à grandir, ceux qui nous prenaient de haut vont le regretter", jubile Toto, l'un des phénomènes de la nouvelle scène rap marocaine, qui affole les compteurs des plateformes de streaming et attire les convoitises de grands labels. À 24 ans, Taha Fahssi, alias El Grande Toto, est l'artiste marocain le plus écouté sur la plateforme de musique Spotify, loin devant ses compatriotes avec plus de 20 millions d'écoutes dans 92 pays en 2020. Sa chaîne YouTube cumule 1,7 million d'abonnés et plus de 186 millions de vues.

Ce rappeur indocile au flow (débit, phrasé) aiguisé n'est pas une exception: avec Issam, Dada, Snor, Dollypran, Djamel Chapo ou le duo Shayfeen, il appartient à une nouvelle génération qui a redessiné la carte du rap marocain avec des beats entraînants, des univers visuels percutants et une présence sur les réseaux sociaux savamment entretenue.

Issam, connu comme "le prince de la trap" depuis son irruption dans ce sous-genre du rap né à Atlanta aux États-Unis dans les années 2000, prépare la sortie de son premier album en avril.

L'artiste de 26 ans a décollé en 2018 grâce à "Trap Beldi" ("trap authentique"), un morceau plein de clins d'œil à la culture pop marocaine, mêlés à des sonorités raï. Le tout mis en scène dans un clip tourné dans un quartier populaire de Casablanca qui a engrangé plus de 18 millions de vues. "On essaie souvent de copier ce qui se fait à l'étranger, mais c'est beaucoup plus intéressant de s'inspirer de ce qui nous entoure", philosophe celui qui cultive une image de poète maudit 2.0. Ses textes mélancoliques perpétuent les codes du raï — son icône est l'Algérien Cheb Hasni — avec des sons électroniques planants et des clips épurés.

Avec les réseaux sociaux, Issam dit avoir "créé un lien" avec le public international. Le Maroc "est en train de devenir un pôle clé dans la production musicale régionale", souligne Nouran Hassan, responsable communication Moyen-Orient et Afrique chez Spotify. Certains titres de Toto "ont généré un trafic mondial", ajoute-t-elle. Lunettes de soleil griffées, cheveux bleu électrique ébouriffés et tirant sur un joint, Toto est devenue la star nationale en 2017 avec son tube "Pablo" (en référence au nar-

cotraffiquant colombien Pablo Escobar).

Sorti début mars, son premier album "Caméléon" réunit le gratin du rap européen avec les Belges Damso et Hamza, le Hollandais 3robi et le Français Lefa. Sa formule est simple: des textes sur son désocuvrement, sa passion pour le cannabis, les rivalités entre rappeurs, débités avec une voix auto-tunée (modification donnant à la voix des sonorités métalliques) sur des mélodies entraînantes.

Quelques rappeuses tirent leur épingle du jeu, dominé par les hommes, comme la sensation du moment, Khtek ("ta soeur"), ou encore la confirmée Krtas Nssa ("munitions pour femmes"). Elles apportent un regard frais, avec des textes engagés évoquant la misogynie ambiante, les inégalités ou encore la puissance de l'égo.

Snowflake a émergé il y a un peu plus d'un an avec un "freestyle", une improvisation sans titre, diffusé sur YouTube et dans lequel elle évoque son entrée fracassante dans le "rap game". "C'est grâce à cette dynamique que j'ai commencé. Avant, ça me paraissait inaccessible", confie celle qui autoproduit actuellement son premier EP (mini-album). "On a besoin d'entendre des

recits de femmes", affirme l'artiste de 25 ans qui, travaillant dans la communication, préfère s'exprimer sous son nom de scène.

Les attaques misogynes visant les rappeuses sur les réseaux sociaux, "ça ne m'a teint plus", précise-t-elle. Malgré cette euphorie sur la scène rap et son exportation au-delà des frontières du royaume, l'industrie musicale reste balbutiante au Maroc, faute de relais établis (salles de concert, festivals, maisons de disque). Les labels y proposent principalement des contrats de distribution et non de production de disque: RCA records, filiale du géant américain Sony, a signé Toto en 2020 tandis que Def Jam Island Records, dépendant d'Universal, a mis Issam dans son giron en 2019. Le rappeur Anouar El Bouhli, alias Dada ("grand frère" en langue amazigh), a lui récemment rompu avec un grand label français et veut monter un studio indépendant à Agadir (sud), sa ville, "sinistrée culturellement". "Ca marche pour moi, (alors) j'essaie d'aider d'autres artistes", explique ce héraut de la culture berbère, connu pour ses textes dans lesquels il rappe le mal-être de toute une génération face aux inégalités.

"Mank" en tête de la course aux Oscars, les femmes en force

Le film "Mank", ode en noir et blanc à l'âge d'or d'Hollywood, est arrivé lundi nettement en tête des nominations pour les Oscars qui font cette année la part belle aux femmes.

Film de David Fincher produit par Netflix, "Mank" a obtenu dix nominations au total, dans les catégories du meilleur film, meilleur acteur (Gary Oldman), meilleur réalisateur, meilleure actrice dans un second rôle (Amanda Seyfried) ainsi que dans de nombreuses catégories techniques primées par l'Académie américaine des arts et sciences du cinéma, qui décerne les prestigieux prix.

Viennent ensuite six films avec six nominations, dont "Nomadland" de Chloé Zhao avec Frances McDormand, considéré comme le favori par de nombreux experts après sa victoire aux Golden Globes, et "Les Sept de Chicago", drame judiciaire d'Aaron Sorkin autour de la répression des manifés-

tations contre la guerre du Vietnam, avec Sacha Baron Cohen.

Souvent critiquée pour son manque de représentativité, l'Académie des Oscars a sélectionné cette année deux femmes sur cinq dans la catégorie du "meilleur réalisateur", Chloé Zhao et Emerald Fennell pour "Promising Young Woman". Il s'agit d'une première. Coqueluche d'Hollywood cette année, Chloé Zhao est aussi la première femme à concourir aux Oscars dans quatre catégories différentes (meilleur film, réalisation, montage et scénario), relève l'Académie. Autre record historique: 76 nominations au total sont allées à des femmes. Les cinémas sont restés totalement fermés depuis la mi-mars 2020 à Los Angeles en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie, ce qui a contraint les Oscars à repousser au 25 avril la cérémonie de remise des prix, du jamais vu. Coïncidence du calendrier, les salles obscures de "LA" ont reçu le feu vert pour une

réouverture partielle à partir de lundi.

Les Golden Globes ont été fustigés pour l'absence de films mettant en scène des acteurs noirs mais les Oscars ont évité cet écueil et sélectionné à six reprises "Judas and the Black Messiah", qui met en lumière le combat pour les droits civiques dans les années 1960 et l'action des Black Panthers.

Daniel Kaluuya et LaKeith Stanfield sont tous deux en lice pour l'Oscar du meilleur second rôle masculin pour ce film, face notamment à Leslie Odom Jr ("One Night in Miami") et Sacha Baron Cohen.

Autres candidats sérieux de cette 93ème édition, "Minari" et sa famille d'Américains d'origine sud-coréenne s'installant à la campagne, "The Father" avec le légendaire Anthony Hopkins, réalisé par l'auteur français Florian Zeller, et "Sound of Metal", avec le rappeur Riz Ahmed. Tous ont récolté six nominations également.

Côté film étranger, le candidat français

"Deux" n'a pas été retenu et c'est le film danois "Drunk", avec Mads Mikkelsen, qui semble favori.

A noter la nomination posthume, très attendue, du défunt Chadwick Boseman, décédé l'an dernier d'un cancer à l'âge de 43 ans, pour son rôle dans "Le Blues de Ma Rainey", autre production Netflix.

Avec ses nombreux films, dont l'audience a été dopée par les confinements liés à la pandémie, Netflix domine les nominations pour cette édition des Oscars, avec un total de 35, un record.

Jusqu'à présent, aucun film produit par une plateforme de streaming n'a remporté l'Oscar suprême du meilleur long-métrage et cette année Netflix a deux candidats sur huit. Amazon Prime est présent dans cette catégorie phare avec "Sound of Metal" et a aussi décroché trois nominations pour "One Night in Miami" et deux autres pour "Borat 2".

Rupert Grint évoque ses moments difficiles lors du tournage de Harry Potter



Même si Rupert Grint s'est essayé dans d'autres productions - dernièrement dans la série d'horreur, *Servant* - l'acteur restera à jamais Ron, l'apprenti sorcier dans la saga *Harry Potter*. Pendant près de dix ans, les fans ont suivi les aventures du meilleur ami d'Harry Potter, prêt à tout pour éviter le retour de Voldemort. Un succès immédiat qui n'a pas été de tout repos pour ces jeunes acteurs qui ont commencé les tournages à l'âge de 11 ans, et qui ont vu leur vie être bouleversée. Invité récemment à l'antenne du podcast *Armchair Expert*, l'acteur qui vient tout juste d'être papa est revenu sur sa jeunesse compliquée entre les tournages et la vie de star. Des moments difficiles et gênants que l'acteur retrouve jusque dans

les films de la saga. "Il y avait plusieurs instants embarrassants, c'est certain. Mes cheveux dans le quatrième film, c'est l'un de mes plus grands regrets. Ils étaient jusqu'aux épaules. Je pense que tout le monde a eu cette phase et a eu les cheveux longs (...) Ils ont aimé ! Ça faisait sorcier. On a traversé la puberté face caméra. On peut tout voir. C'est un peu dérangent", a ainsi expliqué Rupert Grint, faisant référence à sa coupe de cheveux dans le 4ème volet de la saga, *Harry Potter et la coupe de feu*. L'acteur peut se rassurer, ce changement capillaire a été le même pour tous les acteurs de la saga, Daniel Radcliffe apparaissant lui-aussi les cheveux longs. Ce mal-être était beaucoup plus profond pour la star et il ne s'agissait pas qu'une histoire de coupe de che-

veux. "C'était une période où j'avais l'impression de suffoquer, parce que ce fut difficile, parce que c'était chaque jour pendant dix années, à la fin. Ça ne se terminait jamais. Chaque année, nous y retournions. Et c'était un peu un jour sans fin parce que c'était les mêmes plateaux de tournage. Parfois, je me disais que je voulais faire autre chose, voir autre chose", a expliqué Rupert Grint, qui garde tout de même en tête qu'il s'agissait d'une "super expérience". "Il y avait cette atmosphère de famille, très accueillante. C'était toujours la même équipe et nous avons grandi avec eux, donc c'était génial de faire ça", a conclu la star dont la fortune s'élèverait aujourd'hui à plusieurs millions d'euros.

Bouillon de culture

Yaphet Kotto

L'acteur américain Yaphet Kotto, révélé dans les années 1970 comme le premier "méchant" noir d'un James Bond et connu ensuite pour son rôle dans "Alien", est décédé à l'âge de 81 ans, a appris l'AFP auprès de son agent. L'acteur était "une légende", a écrit lundi sur Facebook son épouse Sinahon Thessa, lui assurant: "tu as joué le méchant dans certains de tes films mais tu es un vrai héros pour moi et pour beaucoup d'autres aussi". "Je sais qu'il va nous manquer", écrit l'agent Ryan Goldhar dans un courriel à l'AFP confirmant le décès de l'acteur sans en préciser les circonstances.

Yaphet Kotto était né à New York d'un père qui avait immigré du Cameroun et d'une mère infirmière dans l'armée américaine. Il avait fait ses débuts comme acteur professionnel à Harlem en 1960 dans l'"Orthello" de Shakespeare avec une distribution intégralement noire. L'acteur avait été applaudi pour son interprétation du dictateur Dr Kananga dans le film de James Bond "Vivre et laisser mourir" en 1973. Puis il avait nommé pour un Emmy pour son incarnation du dictateur ougandais Idi Amin Dada dans "Raid sur Entebbe". Il avait ensuite joué le chef-technicien Dennis Parker dans le film "Alien, le huitième passager" de Ridley Scott en 1979. Il avait également joué aux côtés d'Arnold Schwarzenegger en 1987 dans le thriller dystopique "Running Man". Au sommet de sa gloire, il avait refusé le rôle de Jean-Luc Picard dans "Star Trek: la nouvelle génération" (1987), une décision qu'il dira plus tard avoir regrettée. Il a ensuite incarné le lieutenant Al Giardello dans la série télévisée "Homicide" (1993-1999) avant de retrouver la franchise "Alien" en 2014 en prêtant sa voix au personnage de personnage Parker dans le jeu vidéo "Alien: Isolation".



En soutien au projet du grand Maghreb

Coup d'envoi d'une exposition artistique virtuelle internationale



Le coup d'envoi d'une exposition artistique virtuelle internationale ayant pour objectif majeur de mettre l'art au service du projet de la construction du Grand Maghreb, a été donné lundi, à l'initiative de l'Association "Dialogue des Arts Contemporains".

Placée sous le thème "l'artiste en soutien à l'idée du Grand Maghreb", cette manifestation artistique est accessible via le site "dac.org.ma", ainsi que sur la chaîne Youtube de l'association "Dialogue des Arts contemporains", initiatrice de cet évé-

nement d'envergure.

Dans son mot de bienvenue, le président de l'association "Dialogue des Arts contemporains", Abdelali Benchakroun, a relevé que ce salon virtuelle connaît la participation de près de 150 artistes issus de 35 pays, dont des artistes issus du monde arabe et du Maghreb.

Cette manifestation culturelle, qui connaît un succès inattendu, représente une "réponse intelligente" à certaines voix isolées qui veulent profiter du climat actuel pour propager un discours de discordance, a-t-il soutenu.

La participation de ce nombre d'artistes témoigne de l'adhésion et du soutien de cette catégorie de citoyens maghrébins en faveur du rapprochement des peuples du Maghreb, a-t-il ajouté, relevant que cette exposition virtuelle, qui a aussi des finalités artistiques, est aussi l'occasion pour apprécier des toiles et des œuvres artistiques d'une beauté inégalable.

Dans son témoignage, Driss Lagrini, universitaire et président de l'Organisation d'action maghrébine (OAM), s'est félicité,

quant à lui, de l'organisation de ce genre d'initiatives de nature à mettre le rêve de l'édification du Maghreb sur de bons rails, relevant l'importance de l'adhésion des artistes et intellectuels dans le cadre de la mise en œuvre des traités signés par les pays du Maghreb.

Dans ce cadre, cet universitaire a soulevé le rôle de l'art, qui propose des contenus de manière intelligente et transmet des messages nobles via des techniques d'expression raffinées qui touchent le public, se disant en faveur de l'organisation de concours artistiques au profit des jeunes en soutien du projet de la construction du Maghreb.

Créée en 2016, "Dialogue des Arts Contemporains" est une association d'artistes et d'intellectuels marocains et du monde, qui a pour vocation la promotion de l'art, de la culture et du débat à Marrakech, au Maroc et à l'international. Elle compte à son actif plusieurs salons internationaux, conférences sur l'art, ainsi que des ateliers en faveur de jeunes écoliers axés sur l'art plastique et la calligraphie, outre des débats de pensées.

Horizons

Réflexions

sur la

visite

du Pape

en Irak



La récente visite du pape François en Irak est sans aucun doute l'un des événements les plus importants de ces derniers mois sur le plan mondial et régional. Cette visite s'est déroulée au milieu d'un océan de craintes concernant la propagation du coronavirus et les répercussions de cette épidémie, qui a fait des millions de victimes dans le monde.

Mais il y a de quoi espérer et être optimiste : les symboles universels, qui ont foi dans les valeurs humaines et civilisationnelles et qui tiennent à les inculquer et à les diffuser partout dans le monde, sont fidèles à leurs principes.

De Bagdad à Mossoul, en passant par Najaf, Bakhidida et Erbil, le pape François a voulu remettre l'Irak au centre des bonnes nouvelles, au lieu de ce à quoi les gens étaient habitués depuis de nombreuses années : une scène de bombardements, de violence, d'effusion de sang et d'autres choses qui brisent le cœur.

La visite est une raison pour le monde de voir une image réelle de l'Irak et des Irakiens. La joie a régné dans toute la Mésopotamie. La visite du Pontifex maximus fut une affirmation que l'Irak serait une patrie pour tous ses citoyens, à condition que les volontés soient unies et que les mains des conspirateurs iraniens soient retirées de ce grand pays.

Le Pape a su transmettre son message et faire entendre sa voix au monde entier. Des millions de personnes ont déjà vu ce que la violence et la terreur ont fait à Mossoul, tout comme elles ont admiré les jeunes Irakiens qui rêvent d'un avenir meilleur dans un pays riche de son histoire.

Sa rencontre avec la grande autorité chiite Ali Al Sistani reflète sa conviction

de la nécessité d'un dialogue entre les religions et les sectes et constitue une véritable incarnation du concept de fraternité humaine.

Sa rencontre avec des représentants de toutes les communautés irakiennes à Ur, lieu de naissance du père Abraham (Paix soit sur lui), un site historique à forte connotation humaine, fut une étape importante à plusieurs égards.

Elle s'inscrit dans le cadre des efforts visant à restaurer la cohésion du peuple irakien, à donner aux dirigeants irakiens un élan significatif pour mener à bien les efforts de restauration de l'unité nationale, à jeter des ponts de solidarité humaine et à se donner la main pour rebâtir leur pays, à mettre fin aux souffrances des personnes déplacées et des migrants, et à instaurer la sécurité dans tout l'Irak.

Le message du pape pour l'Irak est que la fraternité est plus durable que le combat, l'espoir « plus puissant que la haine et la paix plus puissante que la guerre ».

Le message de paix auquel il croit s'est concrétisé par la signature du Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune avec le Grand Imam Sheikh d'Al Azhar, Dr. Ahmed Al Tayeb à Abu Dhabi en février 2019, en présence de son Altesse Sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-premier ministre, souverain de Dubaï, et son frère, son Altesse Sheikh Mohammed bin Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abu Dhabi, commandant en chef adjoint des forces armées.

Bien que le Pape François soit également une personnalité religieuse et politique, je ne souhaite pas que cette visite historique en Irak soit chargée de dimensions politiques qui pourraient en

compromettre les nobles aspects humains et civilisés. Le parcours et les positions du Pape le mettent à l'écart de toute théorie que certaines personnes pourraient invoquer dans leur analyse de la visite.

Ceci est d'autant plus vrai que nous vivons dans une région imprégnée de complotisme. La visite du Pape François en Irak, début mars, est un véritable événement historique. Ce n'est pas seulement parce qu'elle est première du genre, mais aussi parce qu'elle traduit le rare courage d'un homme qui croit en une réelle fraternité humaine et qui tient à défendre ce principe.

Et ce au point qu'il se rend dans des lieux et des régions où les visites dans les conditions de sécurité actuelles semblent être une aventure peu sûre aux yeux de la majorité des dirigeants, aussi bien politiques que religieux.

La visite a eu lieu en pleine épidémie de coronavirus. Elle a été précédée d'un attentat suicide et d'une attaque à la roquette contre une base à Erbil, l'une des étapes de la visite. Elle a également été précédée par l'infection de l'ambassadeur du Pape en Irak, Mitja Leskovar, par le coronavirus.

La visite reflète également la profondeur de la foi du pape dans son rôle et sa mission, qui place les principes et les valeurs ainsi que les problèmes de pauvreté, de marginalisation et de dégradation au premier plan de ses préoccupations. Son message a permis d'opérer un changement qualitatif dans le rôle du Vatican et dans ses relations avec les adeptes d'autres religions.

Ceci est d'une grande utilité pour les nations arabes et islamiques, qui luttent contre les intrigues et les conflits qui ciblent leur tissu social et cherchent à porter atteinte à leur unité nationale en

utilisant des interprétations sectaires et religieuses étroites et antipatriotiques.

La visite du Pape en Irak s'est déroulée sous le slogan « Fratelli tutti. » Il s'agit d'une devise en harmonie avec le message du Pape François et d'une extension du Document de fraternité humaine.

Dans l'ensemble, je suis certain que cette visite, compte tenu du moment et des circonstances, illustre le courage du pape François et la profondeur de sa foi dans les principes humains universels.

L'Irak a peut-être un besoin urgent de réunir ses communautés et ses citoyens sous la bannière de la patrie, afin qu'il puisse redevenir une terre de science, de culture et de progrès et reprendre son rôle dans l'enrichissement et le développement de la civilisation humaine.

L'Irak, berceau des religions et des civilisations, et terre du père des prophètes, a besoin de paix et de coexistence entre tous. Ce besoin doit être dans le cœur de chaque Irakien et Arabe comme il l'est dans le cœur du Pape François.



Par Salem AlKetbi
Politologue émirati et ancien
candidat au Conseil national fédéral

«NOZA PRO BUSINESS S.A.R.L.»

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 14/01/2021, il a été procédé à la création d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SOCIALE : NOZA PRO BUSINESS
2- OBJET SOCIAL : La société a pour objet les opérations d'import et d'export
3-SIEGE SOCIAL : Casablanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13.
4-DUREE DE LA SOCIETE : La durée de la société est fixée à quatre vingt dix neuf (99)
5-CAPITAL SOCIAL : Le capital social s'élève à Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, libérés du quart et attribués aux associés à concurrence de leurs apports.
6-GERANCE : Monsieur MEKOUAR ZAKARIA a été nommé, gérant pour une période indéterminée. Monsieur BENZEKRI NOAMANE a été nommé co-gérant pour une période indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 09/02/2021 sous le numéro 764630.

N° 2237/PA

KM FOODS
Société A Responsabilité Limitée Au Capital De 10.000,00 Dirhams
Siège Social : 5, Lot Essaouabe, Bd Fouarat, Hay Mohammadi -Casablanca-

Aux termes des décisions de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/11/2020, les associés de la société « KM FOODS » ont pris les décisions suivantes :

- La dissolution anticipée de la société, sa liquidation et sa radiation du registre de commerce
 - La désignation de Monsieur HAMMOUNI ABED en qualité de liquidateur ;
 - La désignation du siège social de la société comme lieu de liquidation ;
 - La délégation de pouvoirs en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dissolution et de liquidation.
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 18/02/2021 sous le numéro 766362.

N° 2238/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil provincial de Settat
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 05/BP/2021

Le 8/4/2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Achèvement des Etudes Techniques et suivi des Travaux relatifs au programme de développement

urbain de la ville de Settat -Province De Settat
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division d'Equipement du Conseil provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20.000,00dh (Vingt mille dirhams).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.200.000,00 dh TTC (Un Million Deux Cent Mille Dirhams TTC).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent

être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Division d'Equipement du

Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
-Soit déposer leurs plis par voie électronique ;
Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conformes aux originaux des certificats

d'agrément. Les domaines d'activité exigés sont : D3 ; D17 ET D18 ;
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2239/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
CONSEIL PROVINCIAL D'IFRANE

Programme Prévisionnel
(Budget Provincial)

Maître d'ouvrage : Président du Conseil Provincial d'Ifrane
Année Budgétaire : 2021/BP

Le programme prévisionnel des marchés que le Président du Conseil Provincial Ifrane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021/BP est suivant :

Travaux

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché Réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'aménagement de la Piste Ait Ami Driss Ighoud	Aménagement	Commune Ain Leuh	Appel d'Offres Ouvert	avr-21	Tél: 05 35 56 64 62	
Travaux d'aménagement de la Piste Cascade Ajaabou	Aménagement	Commune Ain Leuh	Appel d'Offres Ouvert	avr-21	Tél: 05 35 56 64 63	
Travaux d'aménagement de la Piste Boulamhariz Ait Lahcen oubrahim	Aménagement	Commune Tizguitte	Appel d'Offres Ouvert	avr-21	Tél: 05 35 56 64 64	
Travaux d'aménagement de la piste Ait Omar	Aménagement	Commune Tigrigra	Appel d'Offres Ouvert	janv-00	Tél: 05 35 56 64 65	
Travaux d'aménagement de la piste reliant douar Idmrane (RP 7210) et douar Tabarghazite (RP 7208) à la commune Ain leuh	Aménagement	Commune Ain Leuh	Appel d'Offres Ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 66	
Travaux d'aménagement de la piste Arzine Tighzart	Aménagement	Commune Dayet Aoua	Appel d'Offres Ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 67	
Travaux d'aménagement de la piste Ait Ali Regada	Aménagement	Commune Ain Leuh	Appel d'Offres Ouvert	juin-21	Tél: 05 35 56 64 68	
Electrification basse tension du douar sidi abdelrahmane	Electrification	Commune Tizguitte	Appel d'Offres Ouvert	juin-21	Tél: 05 35 56 64 69	
Electrification des douares : Mizane, Lahnak, Abra, boutrou, Tizi ntaika Ait Ali ouarka	Electrification	Commune Ain Leuh	Appel d'Offres Ouvert	juil-21	Tél: 05 35 56 64 70	
Construction d'une cantine Talouzi à la commune Dayet Aoua	Construction	Commune Dayet Aoua	Appel d'Offres Ouvert	juil-21	Tél: 05 35 56 64 71	
Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement liquide	Réhabilitation	Commune sidi AL makhfi	Appel d'Offres Ouvert	août-21	Tél: 05 35 56 64 72	
Travaux d'alimentation en eau potable des douares; Ait Hadou Oual, Ait Rahou oulahcen et Ait Abdelkader	Alimentation en eau potable	Commune sidi Imakhfi	Appel d'Offres Ouvert	août-21	Tél: 05 35 56 64 73	
Travaux d'alimentation en eau potable des douares; LHNAK IZRI, Sidi Bliker, Ait charad	Alimentation en eau potable	Commune oued Ifrane	Appel d'Offres Ouvert	sept-21	Tél: 05 35 56 64 74	
Travaux de mise à niveau Quartier Tirmadikine Tranche 2	Mise à niveau	Commune Ifrane	Appel d'Offres Ouvert	sept-21	Tél: 05 35 56 64 75	
Travaux de mise à niveau du centre Sidi Addi (Aménagement de L'axe principal)	Mise à niveau	Commune Sidi AL makhfi	Appel d'Offres Ouvert	sept-21	Tél: 05 35 56 64 76	
Eclairage Public de centre Ain Leuh	Eclairage Public	Commune Ain Leuh	Appel d'Offres Ouvert	sept-21	Tél: 05 35 56 64 77	
Eclairage Public des Quartiers du centre Sidi Addi	Eclairage Public	Commune Sidi AL makhfi	Appel d'Offres Ouvert	oct-21	Tél: 05 35 56 64 78	

Services

Objet de travaux	Nature de prestation	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché Réservés à la petite et moyenne entreprise
Renforcement de la qualité des Services de Santé Rendus à la population de la province d'Ifrane	Renforcement	Province D'Ifrane	Appel d'Offres Ouvert	avr-21	Tél: 05 35 56 64 62	
Assistance technique et réalisation du projet d'exécution des travaux de : - Alimentation en eau potable de douar Agdal à la commune Oued Ifrane - Alimentation en eau potable de douar Bekrit à la commune de Sidi El Mekhfi "Province d'Ifrane"	Assistance technique	Province D'Ifrane	Appel d'Offres Ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 63	
Assistance technique et réalisation du projet d'exécution des travaux de : - Alimentation en eau potable des douars Aguelmarn Azzougagh, Ait Bouziane, Ait Nacer, Ait Saïd Tazirhit, Senoual et Boufani à la CT Oued Ifrane « Province d'Ifrane ».	Assistance technique	Province D'Ifrane	Appel d'Offres Ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 64	
Mise à niveau du centre Sidi Addi : Etude Technique et suivi de l'exécution des travaux de renouvellement et d'extension de réseau d'assainissement liquide du centre Sidi Addi à la commune Sidi El Makhfi « Province d'Ifrane ».	Etude technique	Province D'Ifrane	Appel d'Offres Ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 65	

N°2240/PA

**RIKIA
CONSTITUTION**

I- Au terme d'un acte S.S.P en date 14/01/2021 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques sont :

-Dénomination **RIKIA SARL AU**

-Objet Social : - COMMERCE INTERNATIONAL, IMPORT ET EXPORT DES PRODUITS INDUSTRIEL ET PRODUITS SIMILAIRES, NEGOCIANT

- Siège social : HAY AMAL 2 N° FB 40 BUREAU 06 ETAGE 02 TIT MELLIL CASABLANCA

- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :

- M. EL-AZ KHALID : 1000 parts

En totalité : (1000 parts)

- Durée : 99 ans.

- GERANCE : M. EL-AZ KHALID, gérant associé unique pour une durée illimitée, il aura la signature sociale unique.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 12/03/2021 sous N° 769873.

III- Ladite société est immatriculée au RC au tribunal de commerce de Casablanca le 12/03/2021 sous le N° 494321...

N° 2241/PA

**PAPIEMBAL INDUSTRIE
RC N°453055**

I- Selon L'assemblée générale de la société « PAPIEMBAL INDUSTRIE » S.A.R.L », en date du 09/02/2021, il a été Décidé ce qui suit :

La Cession de Cinq cent (500) parts sociales de M. LEGROURI ABDELLAH d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M.MAALLA EL HOUS-SIN

• Transformation de la forme juridique de la société SARL à SARL AU :

Transformation de la forme juridique de la société d'une société à responsabilité limitée « S.A.R.L » à une société à responsabilité limitée à associé unique « S.A.R.L A.U »

• Démission de M. LEGROURI ABDELLAH en tant qu'ancien cogérant

- la nomination d'un nouveau gérant M.MAALLA EL HOUSSIN, titulaire de la C.I.N N° E529359, avec sa signature sociale unique en ver les tiers

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/03/2021 sous le N° 769874.

III- La déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Commerce de Casablanca le 12/03/2021 sous le numéro 453055 du registre chronologique.

N° 2242/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
D.B.M.M.G
SERVICE DES MARCHES

**Programme Prévisionnel
(Budget Général)**

Maître d'ouvrage : Gouverneur de la Province d'Ifrane.
Année Budgétaire : 2021/BG

Le programme prévisionnel des marches que le Gouverneur de la province d'Ifrane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021/BG est suivant :

Travaux

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux d'Aménagement et d'entretien de logements administratifs de la Province d'Ifrane	Aménagement	Province Ifrane	Appel d'offres ouvert	mai-21	Service des marchés (Tél:0535566462)	
travaux de construction d'une maison d'hôtes à la ville d'Ifrane « Province d'Ifrane »	Construction	Province Ifrane	Appel d'offres ouvert			

Fournitures

Type de Fournitures	Objet des Fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Gasoil	Achat de gasoil pour chauffage	Batiments administratifs	appel d'offres Ouvert	mars-21	Service des marchés (tél: 0535566462)	
Materiel informatique	Achat de fourniture de materiel technique et informatique	Magasin provincial		mai-21		
Fourniture de bureaux	Achat de fourniture de bureaux , papeterie et imprimés	Magasin provincial		juin-21		

N°2243/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'IFRANE
D.B.M.M.G

**Programme Prévisionnel
(Budget INDH)**

Maître d'ouvrage : Gouverneur de la Province d'Ifrane.
Année Budgétaire : 2021/INDH

Le programme prévisionnel des marches que le Gouverneur de la province d'Ifrane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021/INDH est suivant :

Travaux

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux de construction de 37 unités préscolaires "Province d'Ifrane".	Travaux d'aménagement	Communes de la Province	Appel d'offres ouvert	à partir de Mars 2021	Tél: 05 35 56 64 62	
Aménagement de la route menant à centre de santé et Dar Al Oumouma Timahdite. Lot: Voirie et assainissement	Aménagement de la route	Commue de Timahdite	Appel d'offres ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 63	
Aménagement de la route menant à centre de santé et Dar Al Oumouma Timahdite. Lot: Eclairage public	Eclairage public	Commue de Timahdite	Appel d'offres ouvert	mai-21	Tél: 05 35 56 64 64	
Travaux d'aménagement des Seguias Taouimat et Maalka à la Commune Territoriale de Ben Smim	Aménagement	Commue de Ben Smim	Appel d'offres ouvert	juil-21	Tél: 05 35 56 64 65	
Travaux de réalisation de : - Un forage, château et son équipement au Douar Oum Ali Adghagh - Un forage et son équipement au Douar Essafah Ribaa - Un forage, château et son équipement au Douar Ait Zaouit et Ait Ben Sbaa à la Commune Territoriale de Tizout	Réalisation	Commue de Tizoute	Appel d'offres ouvert	juil-21	Tél: 05 35 56 64 66	

Services

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etude architecturale et suivi des travaux de construction de 37 unités de préscolaire à la Province d'Ifrane.	Etude architecturale	Communes de la Province	Consultation architecturale	avr-21	Tél: 05 35 56 64 62	

Fournitures

Objet de Travaux	Nature de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de fourniture scolaire dans le cadre de l'opération 1 million de cartables « initiative royale » année scolaire 2021-2022 au profit des établissements scolaires « écoles, groupement des écoles et collèges » des communes relevant de la province d'Ifrane.	Fourniture scolaire	Communes de la Province	Appel d'offres Ouvert	août-21	Tél: 05 35 56 64 62	

N°2244/PA

ETUDE DE MAITRE
Khalil MOUTTAHID
NOTAIRE à OUJDA
Bd Mohammed V Imm
Baraka 1er Etage n°6,
Tel 05 36 70 44 66
«RESIDENCE EVEREST»
S.A.R.L.
R.C.N°: 7179.
Saïdia 12 Rue Samara.

Aux termes d'un acte notarié
reçu par Maître Khalil
MOUTTAHID, Notaire à
Oujda le 11/03/2020, enre-
gistré à Oujda le 30/03/2020,
OR GRATIS, RE 7015, il a été
établi les statuts d'une société
SARL dont les caractéris-
tiques suivantes:

Dénomination: «RESI-
DENCE EVEREST» S.A.R.L.
Objet: la société à pour objet
d'effectuer, directement, tant
au Maroc qu'à l'Etranger les
opérations suivantes: Promot-
ion Immobilière.

Durée: 99 ans.
Apports: Les associés ap-
portés à la société, savoir:

Apports en nature: La totalité
de la propriété dit «DAR
SAIIDIA» consistant un ter-
rain d'une superficie de
Deux Cent Deux Mètres
Carré (202m²) évaluée à la
somme de Deux Millions Dir-
hams (2.000.000,00) objet du
titre foncier N° 18.128/O.

Capital social: Fixé à la
somme d'un Deux Mil-
lions de Dirhams (2.000.000,
00) divisé en (20.000) parts
sociales de cent (100) dh
chacune réparties comme
suit: Mr MOHAMMED BE-
NALI: 12.000 parts; Mr
SOUHEIL BENALI: 8.000
parts. Total égal à 20.000
parts.

Gérance: La société est gérée
et administrée par Mr MO-
HAMMED BENALI en sa
qualité de gérant associé
Pour une durée indétermi-
née.
Le dépôt légal est effectué au
Greffé du Tribunal de com-
merce d'Oujda en date du
12/06 /2020, sous numéro
202.

N° 2245/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHEMISSET
COMMUNE
DE KHEMISSET
DIRECTION
DES SERVICES
DEVISION ADMINISTRA-
TIVE ET JURIDIQUE
SERVICE ADMINISTRA-
TIVE ET JURIDIQUE
BUREAU DES PATRI-
MOINES COMMUNAL
Avis d'appel d'offre ouvert
N°03 D A J / S A J / B P C /
2021

Le Lundi 12 Avril 2021 à 11
heures du Matin il sera pro-
cédé dans le bureau du pré-
sident de la commune de
Khemisset à l'ouverture des
plis relatif à l'appel d'offres
ouvert pour l'autorisation
de gérer et exploiter les in-
stallations du marché de
gros de la ville de khemisset
à partir de 15 jours de la
date de réception de la dé-
cision d' autorisation
jusqu'à 31 Décembre de la
2eme année.

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment au bureau des patri-
moines de la commune de
Khemisset, il peut être éga-
lement téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics www.marchés pu-
blic.gov.ma.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-

siers des concurrents doi-
vent être conforme aux dis-
positions des articles 24, 25
- 27- 29-31 et 148 du décret
N° 2-12-349 du 08 jourmada
al oula 1434 (20 mars 2013)
relatif aux marchés publics.
• Le prix mensuel H.TVA es-
timé par le maître d'ou-
vrage est arrêté à la somme
de :

117.566 ,29 DH (cent dix
sept mille cinq cent soixante
six dirhams vingt neuf cen-
times)

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: (quarante mille dirhams).
40.000.00 DH

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau
d'ordre de la commune de
khémisset

- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité;

- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

-Soit les envoyer par cour-
rier électronique sur portail
des marchés publics.

* Les offres des concu-
rents doivent être présen-
tées sous plis ferme portant
les mentions suivantes:

- Le nom et l'adresse du
concurrent - L'objet du
marché - L'heure et la date
des ouvertures des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévus
par l'article 2 du règlement
de consultation.

N° 2246/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHEMISSET
COMMUNE
DE KHEMISSET
DIRECTION
DES SERVICES
DEVISION ADMINISTRA-
TIVE ET JURIDIQUE
SERVICE ADMINISTRA-
TIVE ET JURIDIQUE
BUREAU DES PATRI-
MOINES COMMUNAL
Avis d'appel d'offre ouvert
N°04 D A J / S A J / B P C /
2021

Le Lundi 12 Avril 2021 à 12
h heures du Matin, il sera
procédé dans le bureau du
président de la commune
de Khémisset à l'ouverture
des plis relatif à l'appel d'of-
fres ouvert pour l'affermage
d'abattoir communal de la
ville de khemisset à com-
pter de 15 jours de la date de
reception de la decision
d'autorisation jusqu'à 31
Decembre de la 3eme
année:

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré gratuite-
ment au bureau des patri-
moines de la commune de
Khemisset, il peut être éga-
lement téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics www.marchés pu-
blic.gov.ma.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conforme aux
dispositions des articles 24,
25 - 27- 29 -31 et 148 du dé-
cret N° 2-12-349 du 08 jour-
mada al oula 1434 (20 mars
2013) relatif aux marchés
publics.

• le prix annuelle H.TVA es-
timé par le maître d'ou-
vrage est arrêté à la somme
de : 997 004,77 DH (neuf
cent quatre vingt dix sept

mille quatre dirhams et
soixante dix sept centimes)
• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: vingt mille dirhams.
(20.000,00 DH)
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au bureau

d'ordre de la commune de
khémisset
- Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception au bureau
précité;
- Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la

séance et avant l'ouverture
des plis.
-Soit les envoyer par cour-
rier électronique sur portail
des marchés publics.
* Les offres des concu-
rents doivent être présen-
tées sous plis ferme portant
les mentions suivantes:

- Le nom et l'adresse du
concurrent - L'objet du
marché - L'heure et la date
des ouvertures des plis.

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévus
par l'article 2 du règlement
de consultation.

N° 2247/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
05/DRPJ/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 15/04/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar
au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE ET INSTALLATION DE RAYONNAGE A LA SALLE D'ARCHIVAGE DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement
du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 2.000,00 DEUX MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 136.800,00 TTC

CENT TRENTE SIX MILLE HUIT CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et
les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP -Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22
route de Oualidia- EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°2248/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA
DIVISION DU PORT D'EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
11/DRPJ/ANP/2021

SEANCE PUBLIQUE

Le 15/04/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route
de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE LA CAPITAINERIE DU PORT D'EL JADIDA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-
bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19
du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à
leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 3.000,00 TROIS MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : 223.200,00 TTC

DEUX CENT VINGT TROIS MILLE DEUX CENTS DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les
conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL
Jadida.

*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port
de Jorf Lasfar;

*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 12 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22
route de Oualidia- EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°2249/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'EQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT
 DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE L'EQUIPEMENT
 , DU TRANSPORT
 DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU
 D'EL KELAA DES
 SRAGHNA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT n°08/2021
 Le 13/04/2021 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de La log- istique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ou- verture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Fourniture d'émulsion de bitume pour l'entretien du réseau routier Dépendant de la DPETLE d'El Kelaa des Sraghna Province d'El Kelaa des Sraghna Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.mar- chespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille deux cent Dirhams (2.200,00 DH). L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : CENT CIN- QUANTE ET UN MILLE CINQ CENT SOIXANTE DIRHAMS.(151 560.00dh). Le contenu ainsi que la pré- sentation et le dépôt des dossiers des concurrents

doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bu- reau des marchés service Gestion et Programmes, Di- rection Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
 • soit les envoyer par cour- rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité.
 • soit les remettre au prési- dent de la commission d'ap- pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
 N° 2252/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE
 DE L'EQUIPEMENT,
 DU TRANSPORT
 DE LA LOGISTIQUE ET
 DE L'EAU
 DIRECTION
 PROVINCIALE
 DE L'EQUIPEMENT
 , DU TRANSPORT DE LA
 LOGISTIQUE
 ET DE L'EAU
 D'EL KELAA DES
 SRAGHNA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT n°09/2021
 Le 13/04/2021 à 11H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment du Transport de la Lo- gistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ou- verture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de

prix pour : Fourniture des matériaux de construction destinés à l'entretien du réseau routier de l'Equipe- ment de la Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Trans- port de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna. Province d'El Kelaa des Sraghna Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la

Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.mar- chespublics.gov.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TROIS MILLE Dirhams (3000,00 DH). L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : DEUX CENT MILLE QUARANTE ET UN DIRHAMS VINGT CENTIMES.(200 041.20dh). Le contenu ainsi que la pré-

sentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :
 • Soit déposer contre récé- pissé leurs plis dans le bu- reau des marchés service Gestion et Programmes, Di- rection Provinciale de l'Equipe- ment, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
 • soit les envoyer par cour-

rier recommandé avec ac- cusé de réception au bureau précité.
 • soit les remettre au prési- dent de la commission d'ap- pel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.
 N° 2253/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
03/DRPS/ANP/SV/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 09/04/2021 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Port de Safi Port de Safi à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

AUDITS DE CERTIFICATION ET DE SUIVI DU PORT DE SAFI VILLE SELON LES NORMES ISO 9001 VERSION 2015, ISO 14001 VERSION 2015 ET ISO 45001 VERSION 2018

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE(PORT DE SAFI) auprès de la Division Support-

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **1140,00 DHS MILLE CENT QUARANTE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **114 000,00 TTC CENT QUATORZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents peuvent :

- *Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la **DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE** au BP N° 39 SAFI.
- *Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : ANP-DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI (PORT DE SAFI)
- *Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- *Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 10 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- DIRECTION REGIONALE DES PORTS DE SAFI ET DIRECTION DU PORT DE SAFI ATLANTIQUE auprès de la Division Support- Bureau des Marchés - au Port de Safi - Tel. 05 24 46 42 29 – 05 24 46 29 03 – 06 20 69 42 29 – Fax: 05 24 46 28 64.

N°2254/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l' Eau
Direction Provinciale de Mohammedia

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021
réservé au P.M.E (Petites et Moyennes Entreprises)

Le **08/04/2021 à 10 Heures**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour **Travaux d'entretien des accotements des routes relevant de la DPETLE de Mohammedia. Préfecture de Mohammedia**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Douzemille sept cent dirhams(12700,00Dhs)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Huit cent quarante-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois dirhams, vingt centimes TTC (848 983,20dhs TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc :
 Produire la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification

Secteur	Qualifications exigée	Classe
B	B3	5

Pour les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N°2250/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

 DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRA

 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA
 LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE MIDELT

Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 07/2021

Le **08/04/2021 à 10:00 min du matin**, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : **« Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité routière sur les routes suivantes : RN13, RN29, RN12, RR708 et les routes provinciales dans la province de Midelt.»**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau, Rue Agadir Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(37 000,00 DH) Trente-sept mille Dirhams.**
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **2 456 817,60 dhs (Deux millions quatre cent cinquante six mille huit cent dix sept dirhams, 60 Cts).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12-349 du 8 jomada al oula 1434 (20 Mars 2013) concernant les marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau;
- soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport de la logistique et de l'eau de Midelt ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 5 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- **Pour les concurrents installés au Maroc**
 Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivantes :

CLASSE	SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES
2	X (Signalisation et Equipements de Sécurité)	- X1(Travaux de signalisation horizontale) -X2(Travaux de signalisation verticale et équipement de la route)

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**
 Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

N°2251/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT,
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT
DU TRANSPORT
DE LA LOGISTIQUE ET
DE L'EAU
D'EL KELAA DES
SRAGHNA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT n°10/2021

Le 15/04/2021 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Equipe-ment du Transport et de la Logistique et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Fourniture de panneaux de signalisation verticale pour l'entretien du réseau routier dépendant de la DPETLE d'El Kelaa des Sraghna -Province El kelaa des Sraghna -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze MILLE (12 000.00) Dirhams

L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : HUIT CENT MILLE TRENTE QUATRE Dirhams (800 034.00). Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Equipe-ment, du Transport et de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
• Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2256/PA

SOFICOMPT
36 RUE DE CASABLANCA
APT2
OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
SOCIETE DE TRANSPORT
BENARBIA SARLAU
AU CAPITAL DE 100 000
.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: BD IBN
ROCHD IMM LAALAJ
RDC N° 7/7 Oujda
RC 32367

Aux termes du Procès Verbal daté à Oujda le 28 Aout 2020, l'associé unique de la société DE TRANSPORT BE-

NARBIA SARLAU, siéggée à Oujda, Bd Ibn Rochd Imm Laalaj RDC N° 7/7. Décide ce qui suit :

- 1) La dissolution anticipée et volontaire de la société
- 2) Nomination de BENARBIA MIMOUN liquidateur de ladite société.
- 3) Fixation du siège social ci-dessus

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de Commerce d'Oujda le 16 Février 2021 sous le numéro 565.

N° 2257/PA

SOFICOMPT
36 RUE DE CASABLANCA
APT.2
OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
MASAL.COM BTP
SARLAU
AU CAPITAL DE 100 000
.00 DIRHAMS
SIEGE SOCIAL: HAY EL
QODS RUE NABLOUS 5
N° 41 Oujda
RC 24833

Aux termes du Procès Verbal daté à Oujda le 15 Janvier 2021, l'associé unique de la société MASALCOM BTP SARLAU, siéggée à Oujda, Hay El Qods Rue Nabulous 5 N° 41. Décide ce qui suit :

- 1) La dissolution anticipée et volontaire de la société
- 2) Nomination de BOUCHENTOUF OUIAME liquidatrice de ladite société.
- 3) Fixation du siège social ci-dessus

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de Commerce d'Oujda le 17 Février 2021 sous le numéro 588.

N° 2258/PA

SOFICOMPT
36 RUE DE CASABLANCA
APT.2
OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
ARTICLE
INFO NOURSSINE
SARLAU
CONSTITUTION

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2021 à Oujda.

DENOMINATION : INFO NOURSSINE SARLAU
OBJET: * IMPRIMEUR TYPOGRAPHIE, LITHO-GRAPHIE, LITHO CHROME EN TAILLE DOUCE OU PAR PROCÉDES PHOTOSYTIPIQUES. SIEGE SOCIAL : LOT EL OUAFI N 22 ROUTE SIDI MAAFA Oujda
DUREE : 99 ans.

CAPITAL : Mille dirhams (100.000,00 dhs) divisé en mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100,00 dhs) chacune, attribuées et réparties comme suite :

- Mr. KHIRAOU AHMED : 1 000 parts
- GERANCE : Mr. KHIRAOU AHMED est nommé Gérant unique de ladite société Pour une durée illimitée.

EXERCICE SOCIAL : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

DISTRIBUTION DE BENE-FICE : Après affectation de 5% à la réserve légale dans la limite prescrite par la loi, le surplus est distribué conformément aux dispositions statutaires et suivant décisions des assemblées annuelles des associés.

II -L'immatriculation audit registre analytique auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 16/02/2021 sous le numéro 36521.

N° 2259/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم العالي
والتكوين المهني
والتعليم التقني
والتدريب
المركز الجهوي لمحو الأمية
والتربية
والتعليم
والتدريب
والتكوين المهني

Programme prévisionnel

Maître d'ouvrage : DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA RELEVANT DE L'AREF de la région de Casablanca-Settat.
Année budgétaire : 2021

En application des dispositions de l'article 14 du décret N° 2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le Directeur Provincial de Mohammedia Relevant de l'AREF porte à la connaissance du public que le programme prévisionnel des opérations dont le lancement est envisagé au titre de l'exercice budgétaire 2021 portera sur les projets et les opérations suivants.

FOURNITURES

Type des Fournitures	Objet des Fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
Fournitures de bureau, fournitures informatiques et produits d'impression	Achat de fournitures de bureau, fournitures informatiques et produits d'impression	Direction Provinciale	Appel d'offres ouvert	Mai 2021	G.R.H.A.A.F	

SERVICES

Type des Services	Objet des Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise (PME)
Services de cuisson	L'externalisation des tâches de cuisson Centre CPGE du Lycée Technique relevant de la Direction Provinciale de Mohammedia	Centre CPGE du Lycée technique relevant de la DP de Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Mars 2021	G.R.H.A.A.F	
Gardiennage et surveillance des bâtiments	Gardiennage et surveillance des bâtiments relevant de la DP de Mohammedia	Siège de la DP - Etablissements scolaires d'enseignement primaire, collégial et secondaire	Appel d'offres ouvert	Mars 2021	G.R.H.A.A.F	

TRAVAUX

Type des travaux	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Aménagement	Travaux d'aménagement de 5 salles de préscolaires à différentes communes	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	juin 2021	G.R.H.A.A.F
	Travaux d'aménagement de l'Ecole primaire Bradaa à la commune de Mohammedia				
	Travaux d'aménagement de l'Ecole primaire Tabari à la commune de Mohammedia				
	Travaux d'aménagement du Lycée Collégiale Palestine à la commune de Mohammedia				
Remplacement du préfabriqué	Travaux d'aménagement du Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate.	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Avril 2021	G.R.H.A.A.F
	Travaux d'aménagement d'un Centre Sportif au Lycée Collégiale Oud al makhazine à la commune d'Ain Harrouda.				
	Travaux d'aménagement du Lycée Qualifiant Joulane à la commune de Mohammedia.				
	Travaux d'aménagement du Lycée technique (externat) à la commune de Mohammedia.				
Extension	Travaux d'extension et remplacement des salles de classes en préfabriqué de l'Ecole Ibrahim Charkawa à la commune de Ben Yakhlef	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Avril 2021	G.R.H.A.A.F
	Travaux d'extension 12 salles de préscolaires à différentes communes				
	Travaux d'extension de l'Ecole primaire Ouarkou 1 à la commune d'Ech-chalalate.				
	Travaux d'extension de Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate.				
	Travaux d'extension de Lycée Collégiale El Massira Al Khadra à la commune d'Ech-chalalate.	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Avril 2021	G.R.H.A.A.F
	Travaux d'extension de Lycée Collégiale Brahma à la commune d'Ech-chalalate.				

ETUDES

Type des Services	Objet des Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement en 04 lots : Lot N°1 : 15 salles de préscolaires à différentes communes Lot N°2 : Ecole primaire Bradaa, et Ecole primaire Tabari à la commune de Mohammedia Lot N°3 : Lycée Collégiale Palestine à la commune de Mohammedia, Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate, Centre Sportif au Lycée Collégiale Oud al makhazine à la commune de Ain Harrouda . Lot N°4 : Lycée Qualifiant Joulane à la commune de Mohammedia et Lycée technique (externat) à la commune de Mohammedia.	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Avril 2021	
	Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'extension: Lot N°1 : 12 salles de préscolaires à différentes communes Lot N°2 : Ecole primaire Oum El Banine à la commune de ben yakhlef et Ecole primaire El Jazouli à la commune d'Ech-chalalate Lot N°3 : Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate.	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	
Etude géotechnique	Etudes géotechniques et Suivi Des Travaux pour les établissements suivant : * Ecole primaire Oum El Banine à la commune de ben yakhlef et Ecole primaire El Jazouli à la commune d'Ech-chalalate * Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate, * 12 salles de préscolaires à différentes communes	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Avril 2021	G.R.H.A.A.F
	Etude Topographique pour les établissements suivant : * Ecole primaire Oum El Banine à la commune de ben yakhlef et Ecole primaire El Jazouli à la commune d'Ech-chalalate * Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate, * 12 salles de préscolaires à différentes communes	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Avril 2021	G.R.H.A.A.F
Consultation Architecturale	Contrôle Techniques Et Suivi Des Travaux pour les établissements suivant : * Ecole primaire Oum El Banine à la commune de ben yakhlef et Ecole primaire El Jazouli à la commune d'Ech-chalalate * Lycée Collégiale Moctamid bno Abbad à la commune d'Ech-chalalate, * 12 salles de préscolaires à différentes communes.	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	G.R.H.A.A.F
	Consultation Architecturale relatif aux Travaux d'extension de l'Ecole primaire Oum El Banine à la commune de ben yakhlef.	Direction Provinciale Mohammedia	Consultation Architecturale	Juin 2021	
	Consultation Architecturale relatif aux Travaux d'extension de l'Ecole primaire El Jazouli à la commune d'Ech-chalalate.	Direction Provinciale Mohammedia	Consultation Architecturale	Juin 2021	
	Consultation Architecturale relatif aux Travaux d'extension de 12 salles de préscolaires à différentes communes.	Direction Provinciale Mohammedia	Consultation Architecturale	Juin 2021	

EQUIPEMENT

Type des Services	Objet des Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Equipement Préscolaires	Achat des mobiliers de préscolaires	Direction Provinciale Mohammedia	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	

N°2255/PA

SOFICOMPT
36 RUE DE CASABLANCA
APPT2 OUJDA
TEL/FAX 05 36 71 10 24
BBC MOROCCO FARMER
SARLAU
AU CAPITAL DE 100.000.00
DIRHAMS
SIEGE SOCIAL : DOUAR
MEZGHANANE FDANE
TASSA LAOUNET JERADA
RC 26285

Aux termes du PV de l'AGE, daté à Jerada le 06 Juillet 2020 les associés de la société BBC MOROCCO FARMER SARLAU, siége à Jerada, Douar Mezghanane Fdane Tassa Laouinet. Décident à l'unanimité ce qui suit :
• Cession de parts sociales intervenues entre Boutayeb Larbi (250) et Boutayeb Mohammed (250) cedants et CHLAH KADDOUR cessionnaire.
• Abrogation de l'objet social de ladite société et ajout des activités suivantes :
- Transport de marchandises pour le compte d'autrui.
- Import et Export.
- Commerce de matériel agricole.
• Transformation de la forme juridique de SARL en SARLAU.
Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 22/09/2020 sous le N°2041.

N° 2260/PA

STE «AFRIDIS»
CONSTITUTION D'UNE
S.A.R.L.A.U

I) Aux termes d'un acte S.S.P à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARLAU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : Sté « AFRIDIS »
FORMES JURIDIQUES : Société Associé Unique
OBJET : Négoce en général
SIEGE : 12 rue Sabri Boujmaa apt 6 1ere étage casablanca D U R E E : 99 ans à compter de sa constitution
CAPITAL : 1.000.000 DHS
GERANCE : - Mr. KABOUS AHMED, gérant unique pour une durée indéterminée.
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 29/11/2012, sous le N° de dépôt 22135 et le RC n° 270795.
LE GERANT

N° 2268/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13 CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date du 02/03/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :
Dénomination : SUPERETTE MON PETIT PANIER
Objet : Supérette.
Siège social : Casablanca, BD Daouha Hay Chriha Lotissement Mouna N°119 RDC Ain chock.
Capital social : 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit : Mlle MOFLIH IKRAM : 1000 parts
Gérance : Mlle MOFLIH IKRAM, est nommée gérante unique de la Société pour une période indéterminée.
Durée : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au Registre de Commerce N° 494001.
Pour extrait et mention

N° 2269/PA

SAMAA CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail :
samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 16/02/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : RDES NEGOTIO
Objet : Négociant.
Siège social : Casablanca, 13, Rue 108, Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chock.
Capital social : est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
- Mr DOUMANY RACHID : 1000 parts
Gérance : Monsieur DOUMANY RACHID, est nommé gérant unique de la Société pour une période indéterminée.
Durée : 99 ans.
Dépôt légal : a été effectué au CRI de Casablanca inscrit au RC N° 494017.
Pour extrait et mention

N° 2270/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
MOROCCO TENNIS DEVELOPMENT MTD "S.A.R.L."

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 03/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.U dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: MOROCCO TENNIS DEVELOPMENT MTD "S.A.R.L."
OBJET :GESTION ET DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SPORTIVES
LE SIEGE :CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune :
- Mr HICHAM ARAZI... 75,00 Parts
- Mr MEHDI KABBADJ ... 25 ,00 Parts
Soit un total de 100,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par les cogérants Mr HICHAM ARAZI et Mr MEHDI KABBADJ.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/03/2021 sous le numéro 770011.
RC N°494533.
Pour extrait et mention

N° 2271/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
SMART GARLIC "S.A.R.L AU"
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 05/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.U dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: SMART GARLIC "S.A.R.L AU"
OBJET : PRODUCTIONS STOCKAGE ET CONSERVATION DES CHAMPIGNONS
LE SIEGE :CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune :
- Mr RABIE NADI... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts

Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr RABIE NADI.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/03/2021 sous le numéro 770012.
RC N°494535.
Pour extrait et mention

N° 2272/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER
SMART MUSHROOM "S.A.R.L.A.U"

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 05/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION: SMART MUSHROOM "S.A.R.L AU"
OBJET : PRODUCTIONS STOCKAGE ET CONSERVATION DES CHAMPIGNONS
LE SIEGE :CASABLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H. CAPITAL SOCIAL: 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune :
- Mr RABIE NADI... 1000,00 Parts
Soit un total de 1000,00 Parts
GERANCE : La société est gérée par Mr RABIE NADI.
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 15/03/2021 sous le numéro 770013.
RC N°494539.
Pour extrait et mention

N° 2273/PA

FONDATAX
Cabinet de conseil
PROLIFE CONSEIL & SOLUTION

Société par actions simplifiée à capital variable de droit français
Capital : 4000.00 Euros réparti en 5000 actions
Siège social: 229 RUE SOLFERINO 59000 LILLE-France
Immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Lille sous le n°885 305 813
CONSTITUTION D'UNE SUCCURSALE
PROVIE CONSEIL & SOLUTION R.C n° 493275 CASA
Suivant l'Assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25/01/2021, il a été décidé ce qui suit :
1-Création d'une succursale :
Les associés décident de créer une succursale au Maroc, pour la société mère, située au :
LOT HADDAOUIA SIDI MAAROUF IMM 23 APPT 04 CASABLANCA MAROC.

Ladite succursale portera la dénomination PROVIE CONSEIL & SOLUTION.
2-Désignation des gérants :
Les associés décident de désigner Monsieur MOHAMED TAHA LAHLOU en qualité de dirigeant de la succursale.
Le numéro de dépôt légal 768779 le 05/03/2021.
Pour avis, le gérant

N° 2274/PA

CABINET ALISTICHARYA CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA Tél/Fax:
0537649573 GSM: 0668792975.

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/02/2021, a été établi les statuts d'une société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " OGHLO PROMO " S.A.R.L.
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Associés :
- Mr. ABDELMOUMINE FETTOUH, apporteur en numéraire 50000.00 Dhs soit 1000 Parts sociales
- Mr. WAH YOUNESS, apporteur en numéraire 50000.00 Dhs soit 1000 parts sociales
Objet : PROMOTION IMMOBILIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. ABDELMOUMINE FETTOUH ET MR WAH YOUNESS
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de commerce Casablanca sous le N°492735.

N° 2275/PA

CABINET ALISTICHARYA

CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA Tél/Fax:
0537649573 GSM: 0668792975.

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/02/2021, il a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " BNIT LILISKANE " S.A.R.L.
Siège Social : HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
Associés :
- Mr. BELKAID BOUQFA, apporteur en numéraire 25000.00 Dhs soit 250 Parts sociales
- Mr. BOUCHAIB TABIT, apporteur en numéraire 25000.00 Dhs soit 250 parts sociales
- Mr. ABDELLATIF TABICH, apporteur en numéraire 25000.00 Dhs soit 250 parts Sociales.
- Mr. LAHRICHI NABIL, apporteur en numéraire 25000.00 Dhs soit 250 parts sociales
Objet : PROMOTION IMMOBILIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.
Gérance : la société est gérée par : Mr. BELKAID BOUQFA OU MR BOUCHAIB TABIT.
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal De commerce de CASABLANCA sous le N°492673.

N° 2277/PA

AYATMA SIG
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 DH
Siège social : 214 Bd Ibnou Sina Hay El Hana - CASABLANCA
RC : 422065
Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à res-

ponsabilité limitée « AYATMA SIG », en date du 31/12/2020 et après constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, les associés prononcent la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donnent quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.
Le siège de la liquidation est fixé à : 214 Bd Ibnou Sina Hay El Hana Casablanca
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 10 Mars 2021 sous le n° 769502.

N° 2277/PA

M2 PRESASCO PRESTATION DE SERVICE ASSISTANCE CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 DH
Siège social : 59 Bd Zerktoni 3ème étage n°8 - Casablanca RC : 376287
Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée « M2 PRESASCO PRESTATION DE SERVICE ASSISTANCE CONSEIL », en date du 31/12/2020 et après constatation de l'impossibilité de la société de réaliser son objet, les associés prononcent la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donnent quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.
Le siège de la liquidation est fixé à : 59 Bd Zerktoni 3ème étage n°8 Casablanca
Le dépôt a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 22 Février 2021 sous le n° 766933.

N° 2278/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau
Direction Régionale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau Fès-Meknes
Service de Logistique et de Matériel de Fès

PROGRAMME PRÉVISIONNEL ANNÉE 2021

Maître d'ouvrage : Service de Logistique et de Matériel de Fès

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage (Service de Logistique et de Matériel de Fès) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

Fournitures

Objet de fourniture	Nature de Services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Acquisition de camions étraves et de camions pour le compte du Service de Logistique et de Matériel de Fès.	Fournitures	Hay karim Lamrani Dokkarat Fès	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Semestre 2021	Tél: 06 66 15 97 00 Fax: 05 35 65 34 34
Acquisition de chargeuses et de tractopelles pour le compte du Service de Logistique et de Matériel de Fès.	Fournitures	Hay karim Lamrani Dokkarat Fès	Appel d'offres ouvert	1 ^{er} Semestre 2021	Tél: 06 66 15 97 00 Fax: 05 35 65 34 34

N°2266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE D'AZILAL

PROGRAMME PREVISIONNEL 2021

Le programme prévisionnel des marchés que la commune d'Azilal envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

* Etudes et Travaux	Objet des travaux	Nature des prestations	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la P.M.E
Entretien et réparation courants des cimetières	travaux	CT Azilal	MARCHE	Avant le 31/12/2020	Division technique de la Commune d'Azilal	Oui	
Travaux de construction des voies et giratoires	travaux	CT Azilal	MARCHE	Avant le 31/12/2020	Division technique de la Commune d'Azilal	NON	
entretien de places publiques, parcs, parking et décharges publiques	travaux	CT Azilal	MARCHE	Avant le 31/12/2020	Division technique de la Commune d'Azilal	Oui	
Achat de fournitures d'entretien et réparation courants du réseau et installations d'électricité	fourniture	CT Azilal	MARCHE	Avant le 31/12/2020	Division technique de la Commune d'Azilal	Non	
Pavage du souk hebdomadaire	travaux	CT Azilal	MARCHE	Avant le 31/12/2020	Division technique de la Commune d'Azilal	Oui	
Construction du siège de la commune d'Azilal	travaux	CT Azilal	MARCHE	Avant le 31/12/2020	Division technique de la Commune d'Azilal	Non	

N°2267/PA

ROYAUME DU MAROC

 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DRAA-TAFILALET
 DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE
 SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES
 BUREAU DES MARCHÉS

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 07/CA-AFD/2021

Séance publique

Le 08Avril 2021 à partir de 10H du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale suivante :

C A N°	OBJET DE LA CONSULTATION	BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM (HT)
07/CA-AFD/2021	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE 12 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE OUARZAZATE, DANS LES COMMUNES DE : TOUNDOUTE, SKOURA, SIROUA ET TARMIGTE, PROVINCE D'OUARZAZATE.	3 766 320,00 DH

Le dossier de la CA peut être retiré au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 Décret n° 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N°2261/PA

ROYAUME DU MAROC
 UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
 FACULTE DES SCIENCES
 EL JADIDA

 المملكة المغربية
 جامعة شبيب الدوكالي
 كلية العلوم
 الجديدة

AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT
APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/BF/FS/2021

Le Doyen de la Faculté des Sciences d'El Jadida informe le public et l'ensemble des concurrents désirant de participer à l'appel d'offres ouvert N°01/BF/FS/2021 relatif Prestations de gardiennage et surveillance de la Faculté des Sciences d'El Jadida, prévu le 29 Mars 2021 à 10 heures, dont l'avis est paru dans le quotidien (LIBERATION N°9258 et Al Itihad Al Ichtrakin°12.784) du vendredi 05 Mars 2021 subi des rectifications comme suit :

- L'objet de l'appel d'offres est « Prestations de gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs de la Faculté des Sciences d'El Jadida ».
- Des modifications ont été apportées au niveau de CPS et RC.
- La nouvelle estimation est de **1089729,82 DH TTC (un million quatre vingt neuf mille sept cent vingt neuf dirhams et quatre vingt deux centimes Toutes taxes comprises)** Au lieu de **930000,00 DH TTC (Neuf cent trente mille dirhams Toutes taxes comprises DH Toutes taxes comprises)**.
- Le cautionnement provisoire est de **18000,00 DH (Dix huit mille dirhams)** Au lieu de **15000,00DH (quinze mille dirhams)**.
- La nouvelle version du dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.
 ☎ 0523 34 30 03 23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: www.fs.ucd.ac.ma

N°2265/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE GUELIMIM
 SECRETAIRAT GENERAL
 DIRM

 المملكة المغربية
 وزارة الترتيب والتسيير
 والتعليم العالي والبحث العلمي
 الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
 جهة غلیميم والذیور
 Direction Provinciale de Guelmim

Avis Rectificatif

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : **03/03/2021 n° : 9256 Et Rissalat al oumma du : 03/03/2021 n° :11764**, concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
05/EXP/2021/ DPMENG	Adresse du maître d'ouvrage : Direction provinciale de Guelmim AV homman al fatwaki Guelmim.
06/EXP/2021/ DPMENG	Adresse du maître d'ouvrage : Direction provinciale de Guelmim AV homman al fatwaki Guelmim. le jour et l'heure limites pour le dépôt des échantillons : au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis à 15 :00

Les autres données restent les mêmes.

N°2262/PA

ROYAUME DU MAROC
 ASSOCIATION MAROCAINE D'APPUI A LA SCOLARISATION AMAS
 LA REPRESENTATION PROVINCIALE DE OUARZAZATE

AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE
N° : 01/CA-AMAS/2021

Séance publique

Le 08Avril 2021 à partir de 11H du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale suivante :

C A N°	OBJET DE LA CONSULTATION	BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM (HT)
01/CA-AMAS/2021	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 VILLAS ET DE 04 LOGEMENTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AERF DT A OUARZAZATE DANS LA CT DE OUARZAZATE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	4 500 000,00 DH

Le dossier de la CA peut être retiré au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 Décret n° 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les Architectes peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N°2263/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE MADIOUNA
 SECRETAIRAT GENERAL
 DIRM

Avis modificatif avec report de la date d'ouverture des plis
relatif à l'Appel d'offres ouvert
N°01/2021/BG

Nous portons à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert N° 01/2021/BG relatif aux travaux d'aménagement et renforcement de la route reliant la RR315 et douar Merchich à la commune Mejjafia Ouled Taleb –Province de Médiouna, qui avait paru dans le journal « LA LIBERATION » en date du 23/02/2021 sous N° 9249 a connu des modifications au niveau du dossier d'appel d'offres et par conséquent la date d'ouverture des plis a été reportée au 29/03/2021 à 10H00 au lieu du 23/03/2021 à 10H00

Le nouveau dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

N°2264/PA



Sport

Coopération entre la FRMF et la RFEF

La coopération dans le domaine du football entre la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) et la Fédération royale espagnole de football (RFEF) a été au centre d'une réunion, lundi à Rabat, entre le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa, et une délégation espagnole de la région basque, en visite au Maroc jusqu'au 19 mars.

Dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette réunion de travail, M. Lekjaa a indiqué que les deux parties ont convenu de mettre en place, à partir de la semaine prochaine, un groupe de travail mixte pour explorer les différents axes de coopération.

Il a souligné que l'instance fédérale marocaine vise à développer la coopération avec la RFEF dans le domaine du football féminin et celui de la formation des catégories jeunes entre 15 et 20 ans, ainsi qu'en matière d'arbitrage avec la technologie du VAR.

Selon M. Lekjaa, cette coopération sera bénéfique non seulement pour les deux pays, mais également, d'une manière générale, pour l'Europe et le continent africain, au vu du leadership du Royaume sur la scène africaine.

La mise en place de cette coopération permettra, en outre, d'aller vers des convergences communes pour partager et mettre en avant le modèle de développement du football national, a estimé M. Lekjaa.

Pour sa part, le porte-parole de



la délégation espagnole, Victor Sayago Lozano a relevé que la Fédération royale espagnole de football est disposée à travailler de concert avec la FRMF, en particulier dans le domaine de la professionnalisation du football féminin, un processus déjà enclenché par l'instance fédérale marocaine, et de la formation des jeunes joueurs, notamment à travers des matchs et des visites de terrain.

De son côté, le directeur sportif de l'Athletic Bilbao féminin, Joseba Aguirre, s'est dit "impressionné" par la qualité des infrastructures du Centre Mohammed VI de football à Maâmoura, qui

s'alignent sur les normes internationales les plus récentes.

Cette visite a permis de s'informer des capacités du Royaume en termes de formation et de préparation des joueurs professionnels, a indiqué le responsable espagnol, ajoutant que son club souhaite mettre en place des échanges au niveau des équipes pour développer cette coopération qui s'annonce fructueuse. Plus tôt dans la journée, la délégation espagnole s'est rendue au Centre Mohammed VI de football à Maâmoura où elle a pu constater la qualité des infrastructures, et suivi des explications sur le rôle de cet établissement dans la

promotion du football national.

Menée par Mme Maria Tato, femme d'affaires à la tête de plus de 34 entreprises et hôtels et directrice du football féminin à la RFEF, la délégation espagnole est composée d'hommes d'affaires représentant le secteur industriel, touristique, hôtellerie, textile, agroalimentaire et sportif. En visite au Maroc pour explorer les opportunités d'investissement et de commerce, la délégation devra également se rendre dans les provinces du Sud, notamment dans les villes de Laâyoune et de Dakhla, afin de constater les grands progrès socio-économiques réalisés dans cette région, en parti-

culier les zones industrielles, les infrastructures routières et portuaires ainsi que les différents chantiers en cours dans le port de Dakhla, permettant la mise en œuvre d'écosystèmes industriels performants, porteurs de valeur ajoutée et de croissance.

Cette visite dénote de l'attractivité des provinces du Sud et de la volonté commune de consolider et de dynamiser les échanges commerciaux, les investissements, et les co-investissements entre la Région basque et le Maroc tout en élargissant les domaines de coopération à d'autres secteurs d'intérêts communs.



Après l'annulation de la CAN U17

Faouzi Lekjaa appelle les joueurs de l'EN à davantage de persévérance

Le président de la Fédération Royale Marocaine de football (FRMF), Faouzi Lekjaa, a appelé les joueurs de la sélection nationale des moins de 17 ans à davantage de persévérance et à profiter de tous les moyens mis à leur disposition, afin de développer leur niveau technique, physique et tactique.

"Vous êtes jeunes, vous avez maintenant moins de 17 ans. Donc, vous aurez l'occasion de jouer les compétitions des U20, des U23 pour disputer les Jeux olympiques et évidemment d'évoluer au sein de l'équipe nationale A pour jouer les Coupes du monde... Mais si on veut réussir, on doit travailler correctement et professionnellement", a précisé le président de l'instance fédérale lors d'une réunion tenue lundi avec Lionceaux de l'Atlas.

M. Lekjaa a exprimé sa fierté de rencontrer les membres de la sélection nationale U17 qui se préparent pour représenter honorablement les couleurs nationales lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (Maroc 2021), a indiqué un communiqué publié sur le site de la fédération. La FRMF ambitionnait d'organiser cette compétition mais les conditions sanitaires en raison de la pandémie de Covid-19 ont conduit à son annulation, a ajouté la même source. A l'issue de cette réunion, le capitaine de la sélection nationale U17 a félicité, au nom de l'ensemble des joueurs, Faouzi Lekjaa suite à son élection vendredi dernier au Conseil de la Fédération internationale de football (FIFA) à l'occasion de la 43ème Assemblée générale de la Confédération africaine de football.

Eliminatoires de la CAN-2021

La liste de Halilhodzic attendue pour jeudi



Le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, s'est rendu à Rabat, jeudi, pour une conférence de presse en prévision des deux matches de l'équipe nationale de football pour le compte des 5è et 6è journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021).

Lors de cette conférence de presse, prévue à partir de 11h00, Halilhodzic dévoilera la liste des joueurs convoqués pour les deux prochains matches des Lions de l'Atlas, qui seront disputés les 26 et 30 mars, respectivement face à la Mauritanie et au Burundi, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). La FRMF procédera à la retransmission en direct de cette conférence de presse via le site internet officiel "frmf.ma" ainsi que sur la page officielle de la Fédération sur Facebook par streaming, poursuit la même source.

Le Maroc occupe actuellement la tête du groupe E (10 pts) avec cinq points d'avance sur son dauphin, la Mauritanie, tandis que le Burundi est troisième (4 pts) et que la République centrafricaine est dernière (3pts).

Para-athlétisme: Participation de la sélection nationale au GP de Tunis

La sélection nationale de para-athlétisme participera au 15ème meeting international d'athlétisme (Grand Prix), prévu du 18 au 20 mars en Tunisie, a annoncé la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de handicap (FRMSPSH).

La participation à cet événement sportif, qualificatif pour les Jeux paralympiques de Tokyo 2021, intervient dans le cadre des préparatifs de l'équipe nationale pour les prochaines échéances internationales, précise la FRMSPSH dans un communiqué.

La délégation marocaine sera composée, en plus des athlètes, de Saïd Lamrini, directeur technique et chef de la délégation, des responsables techniques Mohamed Sendaoui, Abdelouahab Lakhdar et Abdelaziz Zadmount, ainsi que du kinésithérapeute Marouane Benhaddou, a indiqué la même source.

Ci-après la liste des athlètes marocains participant à cet événement:

- Saida Amoudi et Fouzia El Kessiou: lancer du javelot et lancer du poids

- Ayoub Sadni: 200m et 400m
- Youssra Karim et Hayat El Garaa: lancer du poids et lancer du disque - Aïssa Bentaleb: 1500 m
- Abdelafattah Bamou: 100m, 400m et 800m
- Zakaria Derham et Redouane El Tabet: lancer du poids
- Hind Frioua: lancer de massue "club F32"
- Oumaima Abayem: lancer du poids et lancer de massue "club F32"
- Azzeddine Nouiri: lancer du poids, lancer du disque et lancer du javelot.

Coupe de la Confédération

La RSB et le Raja en quête d'une seconde victoire en dehors de leurs bases

La phase de poules de la Coupe de la Confédération CAF se poursuivra aujourd'hui avec la programmation des matches de la seconde journée qui verront la RSB et le Raja évoluer en dehors de leurs bases face respectivement aux clubs camerounais de Coton Sport (14h00) et zambien de Nkana FC (17h00).

La Renaissance de Berkane, tenante du titre, aura à cœur de confirmer du côté de Garoua sa bonne entame, une victoire à domicile par 2 à 0 au terme de la manche inaugurale du groupe B aux dépens de l'équipe zambienne de NAPSA Stars. La RSB, qui s'est déplacée au grand complet au Cameroun à bord d'un vol spécial, dispose de tous les atouts pour négocier sans dégâts cette rencontre et conforter ainsi son statut de leader, sachant que l'autre match de ce groupe mettra aux prises NAPSA Stars et la formation algérienne de la Jeunesse Sportive de Kabylie.

En attendant l'arrivée d'un nouvel entraîneur qui succédera au coach démissionnaire Tarik Sektioui, les commandes du club seront une fois encore assurées par le préparateur physique Hamid El Amoul qui pourra compter sur des éléments affûtés, capables de regagner la maison avec un probant résultat.

En ce qui concerne le Raja, il aura à défier au stade Kitwe Nkana FC, club qui avait éliminé le TAS au tour des barrages. Tout comme les Berkane, les Verts ont pris un avion spécial pour se rendre en Zambie, ce qui leur a permis d'éviter un long trip de plus de 30 heures et deux escales dans deux pays différents avant d'arriver à destination.

Sur place, le staff technique du Raja a disposé de moins de deux jours pour peaufiner les ultimes

réglages et préparer l'équipe pour ce match de la deuxième journée du groupe D. Les Verts, qui ont pu récupérer leur capitaine Mohcine Moutawalli rétabli d'une blessure au niveau de la cage thoracique, auront en en découdre avec un adversaire qui reste sur une défaite concédée au Caire face aux Égyptiens de Pyramids (3-0) et qui voudra à tout prix se ressaisir afin de ne pas compromettre ses chances de qualification.

Un Raja, avisé et surtout déterminé, demeure sur le papier capable de franchir le cap zambien et pourquoi pas aligner une seconde victoire de rang après celle obtenue à la maison (1-0) face aux Tanzaniens de Namungo qui, eux, seront à la rude épreuve de Pyramids, finaliste malheureux de la précédente édition de la C2.

Il convient de rappeler que lors de la troisième journée prévue le 4 avril prochain, le Raja jouera Pyramids au moment où la RSB recevra la JS Kabylie. A propos de ces deux rencontres, la CAF avait adressé une lettre aux deux clubs marocains, les sommant de désigner des stades où ils pourront accueillir leurs adversaires égyptien et algérien. Une décision prise par la Commission de compétition interclubs de la CAF pour anticiper tout éventuel prolongement de la durée de suspension des liaisons aériennes entre le Maroc et certains pays du continent, devant en principe prendre fin le 21 de ce mois.

Idem pour le Wydad qui devra lui aussi fixer un terrain où il pourra affronter le 10 avril le club angolais de Petro Atletico pour le compte de la sixième journée du groupe C de la Ligue des champions.

Mohamed Bouarab



Risque de report du derby

Le Raja a saisi la LNFP pour savoir si le derby casablancais sera maintenu à la date du 21 courant. Les Verts ont formulé cette demande pour anticiper l'éventuelle convocation des internationaux marocains et celle des joueurs étrangers par leurs équipes nationales respectives qui disputeront les 26 et 30 de ce mois les éliminatoires de la CAN.

Ainsi, Sanad Ouarfalli devra rejoindre la sélection libyenne, tandis que Fabrice Ngoma et Ben Malongo seront retenus avec le Onze de la RDC. Si le nombre des convoqués se limite à ces trois joueurs précités, alors le derby serait maintenu. Le report pourrait intervenir au cas où le sélectionneur national, Vahid Halilhodzic, ferait appel, ce jeudi, à au moins trois joueurs du Raja.

"Girls and roses" vainqueurs de la 2^{ème} étape du raid Saharaouiya

L'équipe "Girls and roses" composée de Assia Faraoui Santana et Karine Blanchard a remporté la deuxième étape du raid solidaire féminin "Saharaouiya", organisé du 13 au 20 mars à Dakhla sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI.

Les épreuves de la 2ème étape se composaient d'un parcours de "run & bike" de 3 km, d'une course d'orientation sur 5.5 km, d'un autre "run & bike" de 7.5km, d'un atelier corde pour finir avec un "run & bike" de 7.5 km jusqu'au point d'arrivée.

"Girls and roses" mène la belle aventure de Saharaouiya dans la nature de la ville de Dakhla en se battant pour l'Association marocaine "Les amis du ruban rose", qui a pour objectif princi-

pal de soutenir les femmes atteintes d'une affection ou d'un cancer du sein.

L'association veille aussi à donner un message d'espoir, celui de la vie après le cancer du sein, et œuvre à la sensibilisation au dépistage.

L'équipe gagnante a affirmé, dans une déclaration à la MAP, que les épreuves étaient dures, avec beaucoup de sables mouvants, du vent, de la chaleur et des circuits très compliqués, ce qui ne leur a pas permis de rouler en vélo.

L'équipe "Malwanda", composée de Ernestine Umbyeyi et Aichata Ousmane Jattara, est arrivée en deuxième position. Elles soutiennent dans cette compétition une association africaine.

Pour elles, l'épreuve était très difficile, mais l'essentiel est qu'elles ont pu

la terminer.

"On a donné le meilleur de nous mêmes, et chacune motivait l'autre durant toute l'épreuve pour ne pas lâcher, c'est essentiel pour pouvoir continuer", ont-elles indiqué. "Soliraïd", équipe composée de Maha Bennouna et Sophie Moser, a occupé la troisième position lors de cette étape du raid. Elles représentent l'Association "Al Mousasat", qui veille à accueillir des filles orphelines ou en situation précaire.

Organisé par l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle" et le groupe Dakhla Attitude, ce challenge sportif 100% féminin réunit pour cette 7^e édition des équipes de différentes régions du Maroc, mais également du continent africain et d'Europe.

Condoléances



Nous avons appris avec affliction le décès de Hadj Nacer Enachachibi, père de notre ami Azzeddine Enachachibi.

En ces douloureuses circonstances, nous présentons nos sincères condoléances à Azzeddine, à toute la famille et aux amis de Hadj Nacer.

Puisse Dieu avoir l'âme de notre cher regretté en Sa Sainte Miséricorde.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Pour les rares touristes à Paris, la Ville lumière a changé de visage

De longues promenades, pas de foule, peut-être une église ou deux: les rares touristes étrangers présents à Paris en découvrent des aspects qu'ils auraient difficilement pu imaginer avant que la crise de Covid ne frappe l'une des destinations les plus populaires au monde.

Ils sont privés de musées, de restaurants, de shopping dans les grands magasins - qui d'habitude attirent des cars entiers de touristes - fermés pour cause d'épidémie de Covid-19.

Ces touristes ont dû fournir un test Covid négatif pour entrer en France, et devront généralement en faire un autre en rentrant dans leurs pays respectifs.

Mais une fois à Paris, ils s'organisent de petits plaisirs.

Ginevra Morello, une étudiante milanaise, en a profité pour faire faire son portrait par un artiste sur la célèbre place du Tertre, au sommet de la Butte Montmartre. "Avant, il y avait tellement de gens qui voulaient le faire ! Maintenant il n'y en a plus autant, c'est une opportunité pour nous", explique-t-elle à l'AFP, sur fond de chants d'oiseaux d'habitude inaudibles.

Un regret: la fermeture des troquets parisiens. "C'est dommage parce que je pense que la plus belle chose à Paris est de voir les gens, profiter des cafés et des bars", dit-elle.

Alors, les étrangers flânent,



admirent l'architecture des bâtiments ou les monuments - de l'extérieur.

Paul Vida, originaire du Québec, qui vient de visiter la basilique du Sacré-Coeur, s'accommode des contraintes, même s'il trouve "un peu triste qu'il y ait si peu de monde". Sa stratégie: choisir un endroit et y aller, sans se soucier de savoir s'il est fermé ou non, et s'assurer de rentrer avant le couvre-feu de 18h00 - "sinon, c'est une amende de 135 euros !", rappelle-t-il. Nombreux sont ceux qui apprécient la raréfaction des touristes

pour mieux découvrir la capitale française. En 2019, avant que la crise ne frappe, Paris et la région Île-de-France ont attiré 50 millions de visiteurs, un chiffre qui a chuté des deux tiers en 2020.

"J'ai l'impression que Paris m'appartient !", lance Ivan Vdovic, un opticien suisse de 27 ans, en prenant un café en plein air au Trocadéro avec un ami. "On ne peut pas faire grand-chose, on ne peut pas manger ni boire - il n'y a que des plats à emporter - mais on en profite".

"C'est un peu +en privé-"

tout est fermé et c'est vraiment calme", estime aussi Christine Jouard, venue de Manille avec son mari français pour visiter la ville pour la première fois.

Le couple peut prendre son temps pour trouver l'angle parfait pour une photo de famille devant l'Arc de Triomphe, sur les Champs-Élysées, un endroit où des centaines de personnes se bousculent en temps ordinaire.

Restent les contingences matérielles: repas, toilettes. Christine Jouard apprécie les plats à emporter dégustés sur un banc... tant que

le temps reste au beau. Niall Carden quant à lui pointe la difficulté à trouver des lieux d'aisance. "Les toilettes publiques sont limitées, très limitées", explique cet étudiant Erasmus irlandais de 21 ans qui étudie dans l'Ouest de la France.

"Mais quelles vues !", s'exclame-t-il dit sur les marches presque vides des jardins du Trocadéro, en contemplant la Tour Eiffel qui se dresse majestueusement sur la Seine.

"Je sais, la vie de café, la vie de restaurant... c'est triste ! Et même le fait que vous ne pouvez pas aller au sommet de la Tour Eiffel, c'est un peu frustrant, mais il faut apprécier les petites choses". "Pour être honnête, c'est beaucoup plus possible. Je préfère ça, en fait", confie Niall.

Le mois dernier, la clientèle étrangère n'a représenté que 4% des réservations dans les hôtels actuellement ouverts, selon l'association des professionnels du tourisme d'Île-de-France (région parisienne).

Cela se traduit par une baisse moyenne du chiffre d'affaires de 73% pour les hôtels par rapport au même mois de l'année dernière, selon l'association - et même de 88% pour les hôtels de Paris intra muros.

"C'est un peu bizarre qu'il y ait si peu de gens dans les rues", admet Ivan Vdovic. "C'est pour ça que je reviendrai à Paris quand la normalité sera revenue".

Bricks aux légumes et fromage blanc

Ingrédients :

Pour 4 personnes
200 g de fromage blanc
4 feuilles de brick
2 carottes
2 navets
2 poireaux
1 cube de bouillon
beurre
herbes aromatiques
huile d'olive
1 verre d'eau

Les étapes :

1. Lavez les légumes puis épluchez-les et émincez-les en brunoise.

2. Dans une cocotte, faites fondre sur feu moyen le beurre puis versez un verre d'eau et ajoutez le bouillon de légumes.

3. Une fois à ébullition, déposez les légumes dans la cocotte et laissez cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Retirez du feu, égouttez si besoin et laissez refroidir.

4. Mélangez les légumes cuits avec le fromage blanc ainsi que les herbes préalablement ciselées finement.

5. Sur un plan de travail, déposez une petite portion de légumes au fromage blanc au centre des feuilles de brick (il est possible d'en superposer deux en les badigeonnant d'huile d'olive afin qu'elles collent) puis refermez-les en formant un paquet.

6. Dans une poêle chaude, versez un filet d'huile d'olive et faites cuire les bricks aux légumes sur chaque face jusqu'à ce qu'elles soient croustillantes.



Deux tiers des enfants utilisent plus de deux écrans en même temps

Deux tiers des enfants utilisent plus d'un écran en même temps après l'école, le soir et le week-end, selon une nouvelle étude.

Des chercheurs de l'université de Leicester ont mené une étude sur plus de 800 filles âgées de 11 à 14 ans et ont découvert que l'utilisation de plusieurs écrans au même moment, également appelée «screen stacking», augmentait au cours de la semaine, 59% des adolescents utilisant deux écrans ou plus après l'école, 65% le soir et 68% le week-end.

En outre, certains adolescents ont déclaré utiliser jusqu'à quatre écrans en même temps, qu'il s'agisse de faire défiler un téléphone portable, d'utiliser une tablette ou un ordinateur portable en regardant la télévision.

L'équipe de recherche a mesuré l'activité physique et le sommeil en demandant aux participants de porter des accéléromètres au poignet.

L'étude a montré que l'utilisation de tout écran était préjudiciable à la santé et au bien-être et a identifié des tendances entre l'utilisation d'un écran et une activité physique plus faible, un indice de masse corporelle (IMC) plus élevé et moins de sommeil, plus de 90% des participants possédant ou ayant accès à un smartphone et l'utilisant après l'école ayant constaté un effet sur leur sommeil.

Melanie Davies, professeure de médecine du diabète à l'université de Leicester et codirectrice



rectrice du centre du diabète de Leicester, a déclaré : «Malheureusement, cette étude nous rappelle que nous risquons de créer une nouvelle génération d'enfants sédentaires. L'augmentation du temps de sédentarité est étroitement liée au diabète de type 2, qui augmente dans les tranches d'âge les plus jeunes... Le nombre de jeunes atteints du diabète de type 2 a augmenté de 50% en cinq ans seulement».